

Pourquoi et comment faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets alternatifs souhaitant s'installer sur de petites surfaces dans le Jura ?



Cyprina JORDAN--MAZZOLENI
Master 2 DYNTAR
2016 - 2017

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport a été possible grâce au concours de plusieurs personnes auxquelles je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je remercie le réseau INPACT Jura pour avoir répondu positivement à ma demande de stage.
Merci à l'ensemble du collectif de m'avoir accueillie.

Un grand merci à Isabelle BARNIER, Bruno GERMAIN, Marie MAISONNEUVE et Annick WAMBST, mes coéquipiers dans cette aventure.

Je vous remercie pour votre disponibilité, votre écoute, vos remarques constructives et surtout vos connaissances, dont mon travail a pu grandement bénéficier.

L'intérêt certain qui a été témoigné pour mon étude a contribué au bon déroulement de mon stage.

Je remercie vivement toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui, par leurs savoirs mais surtout par leurs témoignages, ont participé à la réalisation de mon rapport.

Merci à chacune d'entre elles d'avoir pris le temps de me répondre et de me recevoir.

Je souhaite également remercier les enseignants du Master DynTAR, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la bonne conduite de mon étude.

Je remercie particulièrement Daniel RICARD, mon tuteur pédagogique, pour ses conseils avisés et pour avoir suivi mon travail, de la problématisation à la rédaction.

Enfin, un grand merci à ma famille pour sa présence et son soutien constants.

INTRODUCTION

La France est la **première puissance agricole de l'Union Européenne**. Environ 50% du territoire national est consacré à l'agriculture en 2010. Cette dernière est néanmoins **en perte de vitesse** depuis près d'une cinquantaine d'années.

La France a perdu plus de la moitié de ses exploitations en l'espace de 25 ans. Le nombre d'actifs agricoles diminue. **Les exploitations agricoles, moins nombreuses en raison de départs en retraite non remplacés, de faillites d'activité ou de regroupements, sont en revanche de plus en plus grandes.**

Les terres agricoles quant à elles ne cessent de décroître. Entre 1960 et 2010, la Surface Agricole Utile (SAU) française a diminué de 25% tandis que sur la même période, les surfaces urbanisées ont doublé et s'étendent désormais sur 5 millions d'hectares. Entre 2006 et 2010, l'agriculture française a perdu près de 82 000 hectares.

Au début des années 2000, les agriculteurs Hors Cadre Familial représentaient environ 10% de l'ensemble des chefs d'exploitation. On estime que ce chiffre pourrait s'élever à 30% à l'horizon 2020. **Les exploitants non issus du milieu agricole s'établissent généralement sur des surfaces plus petites** que les installations réalisées dans le Cadre Familial. Néanmoins, **ils contribuent au renouvellement des générations agricoles**, les enfants d'agriculteurs ne pouvant plus l'assurer seuls. **Les jeunes HCF s'orientent davantage vers des niches de productions comme l'Agriculture Biologique et assurent souvent eux-mêmes la transformation de leurs produits et la vente directe.** En 2010, 12% des exploitations françaises développent une activité de diversification.

Le foncier agricole est soumis à diverses **pressions** : urbanisation, abandon, mitage... **Face à la diminution des surfaces agricoles disponibles et au manque de renouvellement des générations, il devient nécessaire de soutenir l'installation. Pour les porteurs de projets agricoles, il est difficile de trouver du foncier, d'autant plus lorsqu'on n'est pas issu du milieu.** Les différentes organisations et instances agricoles en ont conscience et s'accordent sur ce fait.

Le collectif InPACT Jura (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), sensibilisé à cette cause, souhaite **identifier les freins rencontrés par les porteurs de projets alternatifs pour accéder au foncier et agir en faveur de leur installation.** Ces réflexions l'ont amené à conduire une étude dont la problématique est alors :

Pourquoi et comment faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets alternatifs souhaitant s'installer sur de petites surfaces dans le Jura ?

Ce rapport présente le travail que j'ai effectué lors de mon stage réalisé de fin avril à début octobre 2017 au sein du réseau associatif. Il s'organise en **trois grandes parties**. La première apporte des éléments de compréhension et de **contexte** à l'étude et en expose les **enjeux**. Une seconde partie décrit ma **démarche** afin d'enrichir le constat et de fournir de premiers **éléments de réponses à la problématique**. Enfin, dans une dernière partie, des **pistes d'actions** sont proposées en vue d'améliorer les conditions d'accès au foncier pour les porteurs de projets alternatifs.

PARTIE 1

Une mise en contexte nécessaire



1 – Comment définir la taille d'une exploitation ?

Petites, moyennes ou grandes exploitations, quelles sont les conditions à respecter pour entrer dans l'une ou l'autre de ces catégories ?

Ma thématique de travail portant sur les installations agricoles peu consommatrices de foncier, j'ai donc cherché à définir ce qu'était une petite exploitation.

Il est difficile de classer les exploitations agricoles françaises en fonction du nombre d'hectares (ha) dont elles disposent. En effet, une petite exploitation en maraîchage n'aura probablement pas les mêmes besoins fonciers qu'une petite exploitation d'élevage bovin laitier.

D'autres critères de définition sont alors à considérer.

Depuis 1978 est appliquée au niveau européen une classification des exploitations agricoles permettant de les répartir **selon leur spécialisation et leur dimension économique**.

Le Recensement Agricole de 2010 utilise les **coefficients de Production Brute Standard (PBS)** comme dénominateur commun entre toutes les productions.

Les coefficients de PBS correspondent à la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal hors aide. Exprimés en euros, ils ne constituent pas des résultats économiques observés mais doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un **potentiel de production de l'exploitation**.

Ainsi, une **typologie à trois tranches** a été définie :

- PBS < 25 000 € : petites exploitations
- 25 000 € < PBS < 100 000 € : moyennes exploitations
- PBS > 100 000 € : grandes exploitations.

Cette classification **s'applique à l'ensemble des territoires français**.

Il est néanmoins important de préciser que dans le Jura, 32% des petites exploitations sont dirigées par des doubles actifs et 48% sont exploitées par des retraités. On peut donc considérer que **seuls 20% de ces petites exploitations fournissent un revenu d'activité à titre principal**.

Pour les moyennes et grandes exploitations, la part des doubles actifs et des retraités est négligeable.

Une petite exploitation n'est donc pas nécessaire une exploitation consommant peu de surface, et vice-versa.

Bien qu'elle paraisse **plus ou moins adaptée au contexte jurassien**, appliquer cette typologie m'a permis de confronter les données du département du Jura à celles de la France entière et ainsi, de mettre en évidence les spécificités de l'agriculture jurassienne.

II – Le nouveau visage de l'agriculture française

Réaliser une analyse actualisée de l'agriculture française ne peut se faire sans une étude préalable et approfondie du **Recensement Général Agricole (RGA) de 2010**.

Ce dernier est exploité dans différents rapports publiés par l'organisme ministériel Agreste que j'ai eu la possibilité de consulter.

L'objet de ce chapitre est de présenter, à partir d'indicateurs statistiques exhaustifs, les **principales évolutions de l'agriculture à l'échelle de la France métropolitaine** sur la période 2000-2010.

A. UNE AGRICULTURE EN RESTRUCTURATION

1. Une réorganisation du travail au sein de l'exploitation

L'agriculture française emploie 970 000 actifs permanents en 2010, soit 22% de moins qu'en 2000. Parmi eux on dénombre **604 000 chefs d'exploitation et coexploitants**. En 2010, près de **71 000 chefs d'exploitation sont des pluriactifs** (*étude Mutualité Sociale Agricole, 2012*).

Les actifs familiaux représentent 84% de la main d'œuvre agricole. **L'emploi salarial progresse** de quatre points en dix ans.

90 000 emplois à temps plein supplémentaires sont détenus par des saisonniers et par des salariés travaillant dans les Entreprises de Travaux Agricoles et les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (ETA – CUMA).

Ainsi, l'ensemble de la main d'œuvre agricole française représente 750 000 Unités de Travail Annuel (UTA).

Les formes sociétaires sont de plus en plus nombreuses car elles accordent notamment un statut d'exploitant au (à la) conjoint(e): on comptabilise 37 500 conjoints coexploitants en 2010 (contre 26 800 en 2000) et **27% des chefs d'exploitation et des coexploitants sont des femmes**.

Dans la plupart des exploitations agricoles françaises, le chef exploitant travaille seul, avec l'appui ponctuel de salariés ou de membres de sa famille. En effet, les exploitations françaises utilisent en moyenne 1,5 UTA.

Les chefs d'exploitation et les coexploitants fournissent près de 60% du travail nécessaire au fonctionnement des exploitations, contre 56% en 2000.

La famille aide de moins en moins sur l'exploitation. Le temps de travail des salariés augmente.

12% du volume de travail est assuré par la famille de l'exploitant en 2010, contre 19% en 2000. A l'inverse, 17% du travail est fourni par des salariés permanents, Hors Cadre Familial, contre 14% en 2000.

En 2010, **une unité de travail est associée à 36 hectares** (29 ha en 2000).

2. Moins d'exploitations mais de plus grandes

En 2010, l'agriculture française occupe environ 29 millions d'ha, soit plus de la moitié du territoire national.

La France perd en moyenne 82 000 ha de terres agricoles chaque année, soit plus de 220 ha par jour.

A l'inverse, la superficie moyenne des exploitations agricoles augmente et est passée de **42 ha en 2000 à 55 ha en 2010**.

L'agrandissement des exploitations est accompagné d'une baisse de leur nombre.

490 000 exploitations agricoles ont été recensées en France en 2010. **Une exploitation sur quatre a disparu en dix ans.**

Le nombre de petites et de moyennes exploitations diminue fortement, celui des grandes exploitations se maintient voire progresse. Ainsi, un quart des exploitations françaises a une surface de moins de 6 ha, un quart a plus de 82 ha. De plus, 10% des exploitations les plus grandes dépassent 143 ha.

Certaines productions sont plus impactées que d'autres. Les petits élevages bovins lait disparaissent peu à peu, tandis que le nombre de grands élevages progresse. Les exploitations de grandes cultures résistent mieux également.

La part des petites exploitations diminue et passe de 42% en 2000 à 36% en 2010.

Les petites structures agricoles exploitent en moyenne une surface de 10 ha et occupent seulement 7% de la SAU nationale.

Il s'agit majoritairement d'exploitations sous statut individuel. Elles emploient l'équivalent de 0,6 UTA, soit une personne travaillant un quart de temps.

Elles sont le plus souvent la propriété de retraités agricoles : un quart est détenu par des chefs d'exploitation de 65 ans ou plus. Seulement 10% sont exploitées par des chefs de moins de 40 ans, et la moitié d'entre eux sont des doubles actifs.

Une exploitation française sur trois est une grande exploitation (contre une sur quatre en 2000).

Les moyennes et grandes exploitations occupent 93% de la SAU française.

Les grandes exploitations favorisent les formes sociétaires. Un quart d'entre elles sont des Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée (EARL). Néanmoins, 32% des grandes exploitations sont encore sous statut individuel.

Les grandes exploitations utilisent 2,7 UTA. La plupart des chefs travaillent à temps complet, seuls 6% sont des doubles actifs. Un tiers des grandes exploitations emploie au moins un salarié permanent.

Ainsi en France, de très grandes exploitations, telles des sociétés spécialisées dans une production, employant une main d'œuvre salariale, côtoient et se substituent peu à peu à des exploitations plus « classiques » car sous statut individuel, de « taille humaine » et familiales, davantage orientées vers le modèle polyculture-élevage.

L'agriculture française est en phase de restructuration depuis le début des années 1960, avec la mise en place d'une politique agricole moderne à l'échelle nationale puis européenne.

Alors que le nombre d'exploitations agricoles en France diminue, le volume global de la production agricole se maintient. L'agrandissement et la spécialisation des exploitations engendrent une meilleure efficacité productive. Le potentiel de production, mesuré par la Production Brute Standard (PBS), se concentre à plus de 97% dans les moyennes et grandes exploitations.

En 2010, seuls 19% des exploitants français sont des Jeunes Agriculteurs (JA).

Le recul démographique du nombre d'exploitants agricoles est d'environ 2% par an. Ce phénomène se poursuit dans la mesure où un grand nombre d'exploitations ne trouvent pas de repreneur.

En 2010, environ deux installations agricoles ont lieu pour trois départs en retraite.

L'augmentation de la taille des exploitations influence les coûts de reprise et d'installation, de plus en plus élevés. L'agrandissement des exploitations existantes diminue les potentialités de surfaces libérables. Certains territoires font l'objet d'une forte pression foncière.

Les exploitations agricoles à reprendre ainsi que le foncier disponible sont alors plus difficiles d'accès pour les porteurs de projets.

B. LE DEVELOPPEMENT DES AGRICULTURES ALTERNATIVES

1. Profil des nouveaux agriculteurs

Environ 13 000 installations agricoles ont eu lieu en France en 2010. Un jeune agriculteur sur cinq est une femme.

De plus en plus de jeunes, non issus du milieu agricole, se reconvertissent professionnellement dans l'agriculture. Les porteurs de projets s'installent alors plus tardivement. En 2010, l'âge moyen d'un jeune installé est de 29 ans. 20% d'entre eux sont Hors Cadre Familial (HCF).

Les jeunes sont mieux formés : 73% des exploitants de moins de 40 ans ont fait des études supérieures, générales ou agricoles, contre 38% pour l'ensemble des exploitants (tout âge confondu).

Les jeunes agriculteurs sont favorables aux installations collectives : 60% d'entre eux ont fait le choix de s'associer en travaillant dans des exploitations sociétaires.

Un certain nombre exerce un autre métier : 19% des jeunes chefs sont des doubles actifs, contre 6% des chefs d'exploitations (tout âge confondu).

56% des JA se sont installés avec les aides de l'Etat. Ainsi, cela suppose que près de la moitié des porteurs de projets ont fait le choix de s'installer sans les aides en 2010. Deux profils se dessinent.

71% des jeunes agriculteurs travaillant sur des grandes exploitations ont bénéficié de la **Dotation Jeune Agriculteur (DJA)**, alors qu'ils ne sont que 12% parmi ceux travaillant sur des petites exploitations. Les critères d'éligibilité à la DJA prévoient un **seuil minimal de revenu prévisionnel pour bénéficier du dispositif, plus facile à atteindre sur des exploitations de plus grande dimension économique.**

Le taux d'installations aidées varie fortement selon l'Orientation Technico-Economique (OTEX). Deux jeunes aidés sur trois s'installent en polyculture-élevage, tandis qu'en maraîchage et horticulture, moins de 35% des jeunes ont choisi les aides à l'installation.

Les porteurs de projets ne bénéficiant pas de la DJA sont alors plus nombreux à s'installer sur des structures de petite taille économique et dans des productions plus diversifiées.

2. La diversification agricole, plus qu'un complément d'activité pour l'exploitation

L'éventail des domaines de production ainsi que le potentiel du patrimoine foncier français offrent un large choix d'activités para-agricoles aux exploitations souhaitant se diversifier : hébergement, restauration, loisirs, visites pédagogiques, transformation des produits à la ferme, artisanat ...

En 2010, 57 000 exploitations agricoles développent une ou plusieurs activités para-agricoles, soit 12% des exploitations françaises.

La transformation des produits est la principale activité de diversification exercée par les agriculteurs. 21 200 exploitations transforment leurs productions sur place, soit 37% des exploitations en diversification.

41% des exploitations ayant une activité de diversification pratiquent la vente en circuit court. Désireux de maîtriser aussi bien la production que la distribution, 80% de ces exploitants en diversification assurent la vente en circuit court.

Globalement, 107 000 exploitations françaises (soit plus d'une exploitation sur cinq) développent la vente de proximité en 2010. **La vente à la ferme est alors le mode de commercialisation privilégié.**

Les exploitations privilégiant les circuits courts ont une SAU plus faible que les autres : en 2010, trois maraîchers en circuit court sur quatre cultivent moins de 20 ha, contre quatre sur dix pour les autres.

Environ la moitié des producteurs français de miel et de légumes choisissent la vente directe. Ce type de commercialisation représente pour eux un **débouché important en chiffre d'affaires** : pour 57% de ces maraîchers, plus de la moitié du montant des ventes est générée par les circuits courts.

Assurer la commercialisation nécessite plus de main d'œuvre et ce, quels que soient la taille de l'exploitation et les produits vendus. En moyenne, les exploitations en circuit court mobilisent 2,2 UTA (contre 1,5 pour les autres exploitations).

Le nombre de points de vente augmente. En 2014, une étude du Ministère de l'agriculture recense en France : 600 à 1 200 marchés de producteurs, 250 magasins de producteurs, 650 ruches et 1 600 AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

10% des exploitations en circuit court sont convertis à l'Agriculture Biologique (AB).

Près de 18 000 exploitations françaises sont certifiées AB en 2010.

Les surfaces dédiées à l'agriculture bio augmentent. En 2010, elles s'étendent sur près de 740 000 ha, soit environ 3% de la SAU nationale. Fin 2016, 1,5 million d'ha sont certifiés AB, soit un peu moins de 6% de la SAU française (*Agence Bio, 2017*).

La **croissance de l'agriculture bio en France** concerne l'ensemble des cultures et des cheptels. Des filières sont néanmoins plus dynamiques que d'autres.

Plus de la moitié des terres certifiées sont des prairies. Le développement des surfaces fourragères accompagne celui de l'élevage de ruminants essentiellement laitiers (ovins-caprins et bovins).

Les cultures maraîchère, horticole et fruitière sont bien représentées dans le bio, contrairement aux grandes cultures.

10 000 exploitations AB, soit plus d'une sur deux, ont choisi les circuits courts. Trois exploitations en bio sur dix pratiquent une activité de diversification.

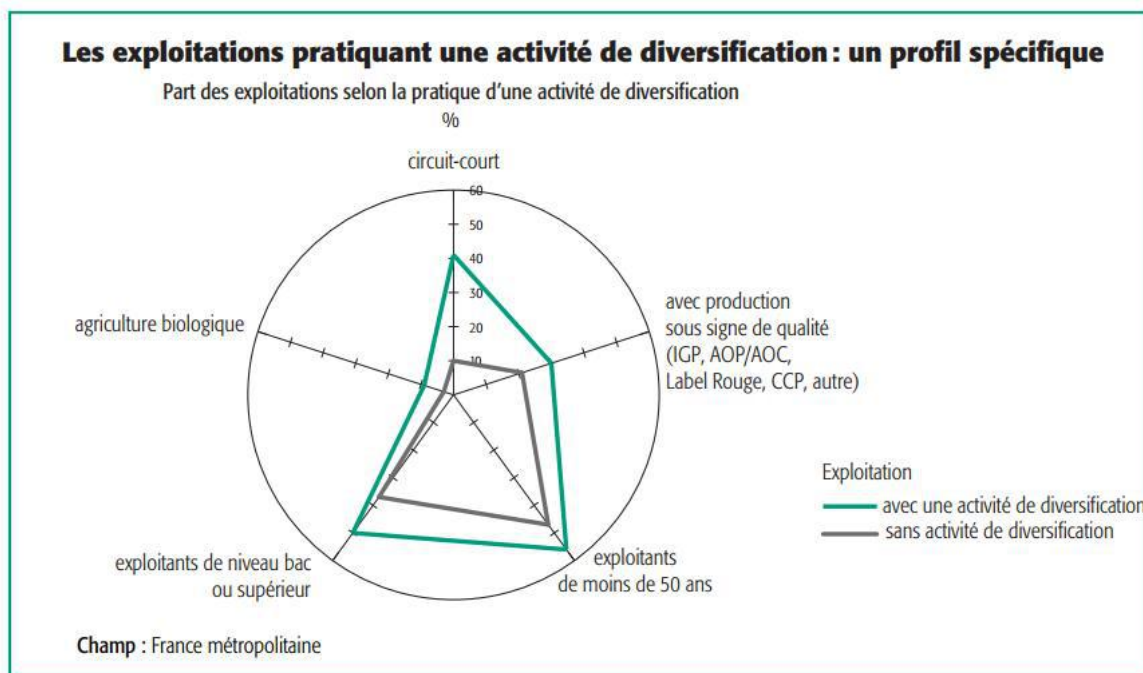
En 2010, 106 500 exploitations agricoles françaises sont engagées dans des démarches de qualité.

49 000 d'entre elles bénéficient d'un ou plusieurs signes de qualité (**SIQO**, ou Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : 8 200 exploitations ont déclaré une production sous Indication Géographique Protégée (IGP), 22 000 produisent sous Label Rouge et 23 400 exploitations sont en AOP (Appellation d'Origine Contrôlée).

Le « tourisme à la ferme » se développe. 13 800 exploitations françaises, soit 24% des exploitations en diversification, proposent une **activité agrotouristique** (hébergement, restauration, offre de loisirs...).

Dans les grandes exploitations, la diversification génère des revenus d'appoint à l'activité agricole principale. Pour les exploitations de plus petite taille en revanche, elle devient la première source de revenu.

Ainsi, pour une petite exploitation diversifiée sur deux, les revenus provenant d'une activité para-agricole représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires (hormis l'agrotourisme, en raison de son caractère saisonnier).



Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Les agriculteurs proposant des activités para-agricoles sur leur exploitation sont globalement plus jeunes et plus formés que ceux exerçant une activité exclusivement agricole. Ainsi, nombre de porteurs de projets s'orientent aujourd'hui vers ces pratiques de diversification.

3. L'émergence d'un mouvement agricole alternatif en France

L'agriculture alternative est un mode de production agricole qui s'oppose à la politique de modernisation de l'agriculture d'après guerre, incarnée par le modèle productiviste.

De nombreuses initiatives peuvent être regroupées sous le terme d'alternative. Leur point commun est qu'elles sont toutes favorables à **une agriculture plus respectueuse des hommes et de l'environnement.**

« **Biologique** », « **durable** » ou encore « **paysanne** », ces agricultures sont ainsi autant d'alternatives au modèle agricole dominant. Ces **systemes de production, aux pratiques distinctes, cherchent à réhabiliter les fonctions multiples de l'agriculture en se rassemblant** autour d'orientations fortes telles que la préservation de l'environnement, la dynamisation des territoires, le renforcement du lien entre agriculteurs et consommateurs, l'accès pour tous à des produits de qualité, ...

En 1982, les États Généraux du Développement Agricole (EGDA), organisés par le Ministère de l'Agriculture, lancent une réflexion sur la diversité des modes de production agricole.

L'agriculture alternative est officiellement reconnue en France à partir des années 1980.

Elle s'affirme avec la création de syndicats et de mouvements associatifs, parmi lesquels : l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) en 1982, la Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR) en 1984, la Confédération Paysanne trois ans plus tard ou encore, le Réseau Agriculture Durable (RAD) en 1994.

Ces derniers ont choisi de **fonctionner en réseau**, ce qui leur confère une certaine singularité. **En 2001 est alors créé le pôle national InPACT.**

III - InPACT en quelques mots

Le pôle national InPACT, « **Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale** », est une plateforme réunissant plusieurs réseaux associatifs agricoles issus du même mouvement. Plusieurs groupes régionaux et départementaux se sont constitués.

Le collectif InPACT Jura a été créé officiellement en 2012.

Il est composé de **sept associations** :

- **Accueil Paysan** : association impliquée dans le tourisme agricole et rural,
- L'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales (**AFIP**) : association accompagnant des projets de développement local en milieu rural,
- L'Association de Formation Collective à la Gestion (**AFOCG**) : association aidant les agriculteurs à devenir autonomes à travers différents parcours de formation,
- Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) **Le Serpolet** : acteur associatif du développement agricole et rural, soutient l'agriculture biologique et paysanne,
- Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (**MRJC**) : association d'éducation populaire agissant pour l'agriculture, l'emploi et la jeunesse,
- **Solidarité Paysans** : réseau d'aide aux agriculteurs en difficulté sociale et financière,
- **Terre de Liens** : association œuvrant à la préservation du foncier agricole et au développement de l'agriculture bio.

Ces sept associations ont décidé de renforcer leur coopération, afin de conforter leurs actions et d'initier des démarches concertées.

La mutualisation des pratiques et des compétences de chacune leur a permis de mener de nombreuses actions communes :

- **sensibilisation des consommateurs** à une alimentation de qualité, locale et de saison (à travers notamment les circuits courts),
- **organisation de rencontres et de débats entre et avec les agriculteurs** sur différentes thématiques agricoles telles que l'installation des jeunes ou la transmission des exploitations,
- **participation du réseau à divers événements et manifestations,**
- **communication auprès du grand public**, pour se faire connaître et reconnaître.

Le champ d'action du collectif InPACT s'articule donc autour de quatre thématiques complémentaires : l'alimentation, le paysan, la terre et le territoire.

Fin 2015, l'association régionale AFIP Bourgogne Franche-Comté s'arrête, faute de financement. Depuis 2016 donc, le collectif ne compte plus que **six associations**.

PARTIE 2

L'étude pas à pas



1 - Genèse de l'étude

A. UNE ETUDE PORTEE PAR LE RESEAU InPACT JURA

En 2016, le collectif InPACT Jura a répondu à un appel à projet lancé par la fondation Terre de liens.

L'action intitulée « **Dans le Jura, du foncier aussi pour les petits producteurs en Agriculture Biologique** » soulève la problématique de l'accès au foncier pour des porteurs de projets sortant du cadre « classique » de l'installation et souhaitant s'installer sur de petites surfaces dans le département.

Pour traiter le sujet, InPACT propose de conduire deux actions :

- **la réalisation d'une étude,**
- **la valorisation et la diffusion de l'étude à travers un colloque.**

B. APPROPRIATION DE LA MISSION

En décembre dernier, l'association Solidarité Paysans Bourgogne Franche-Comté organisait une conférence débat sur le thème de la souffrance psychique et sociale des agriculteurs. L'évènement avait lieu sur ma commune.

A cette occasion, j'ai pris contact avec l'animatrice de Solidarité Paysans Jura, afin de proposer mes services dans le cadre d'un stage de fin d'études. L'association ne disposait pas des fonds nécessaires à ma gratification et n'a donc pu répondre favorablement à ma demande. Elle a néanmoins transmis ma candidature au réseau InPACT Jura qui m'a alors contactée.

Il a fallu tout d'abord **clarifier le sujet**. Le collectif soutient les systèmes alternatifs et les fermes « à taille humaine ». Ainsi, à la demande d'InPACT, la problématique de travail a évolué pour **ne plus être restreinte à une seule agriculture**.

Plusieurs membres du collectif ont souhaité participer au projet. Ainsi, Isabelle BARNIER (anciennement de l'AFIP Bourgogne Franche-Comté, consultante bénévole pour InPACT), Bruno GERMAIN (administrateur Terre de Liens dans le département du Jura), Marie MAISONNEUVE (animatrice d'Accueil Paysan Jura) et Annick WAMBST (Présidente du CIVAM Le Serpolet) composent mon groupe de travail.

J'ai alors pris connaissance de la commande : **réaliser une étude permettant d'identifier les freins à l'accès au foncier et proposant des solutions**.

Avant de pouvoir répondre à cette demande, **il m'a paru nécessaire de comprendre le contexte agricole jurassien**.

Le réseau n'ayant pas de documentation à me fournir, je me suis constituée une **bibliographie**.

J'ai consulté entre autres les publications du service statistique Agreste et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne Franche-Comté. J'ai pris contact avec la Chambre d'Agriculture du Jura, qui m'a transmis des données notamment sur le profil des jeunes agriculteurs installés dans le département ces dernières années. Je me suis également inspirée du rapport « Au cœur de l'agriculture jurassienne » publié en 2013 par la DDT du Jura. Pour obtenir des informations sur l'Agriculture Biologique dans le Jura, je me suis renseignée auprès du Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) du Jura.

Ces recherches ont abouti à la réalisation d'un état des lieux.

II – Etat des lieux de l'agriculture dans le Jura

Le présent état des lieux expose l'analyse des données du **Recensement Agricole de 2010** (publications Agreste et DRAAF Bourgogne Franche-Comté), de la **Chambre d'Agriculture du Jura** (présentations Powerpoint), de la **DDT du Jura** (rapport de 2013) ainsi que du **GAB 39**.

A. UN PORTRAIT DE L'AGRICULTURE JURASSIENNE

En 1946, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et l'organisme ministériel Agreste scindent le département jurassien en **dix petites régions agricoles** (PRA).

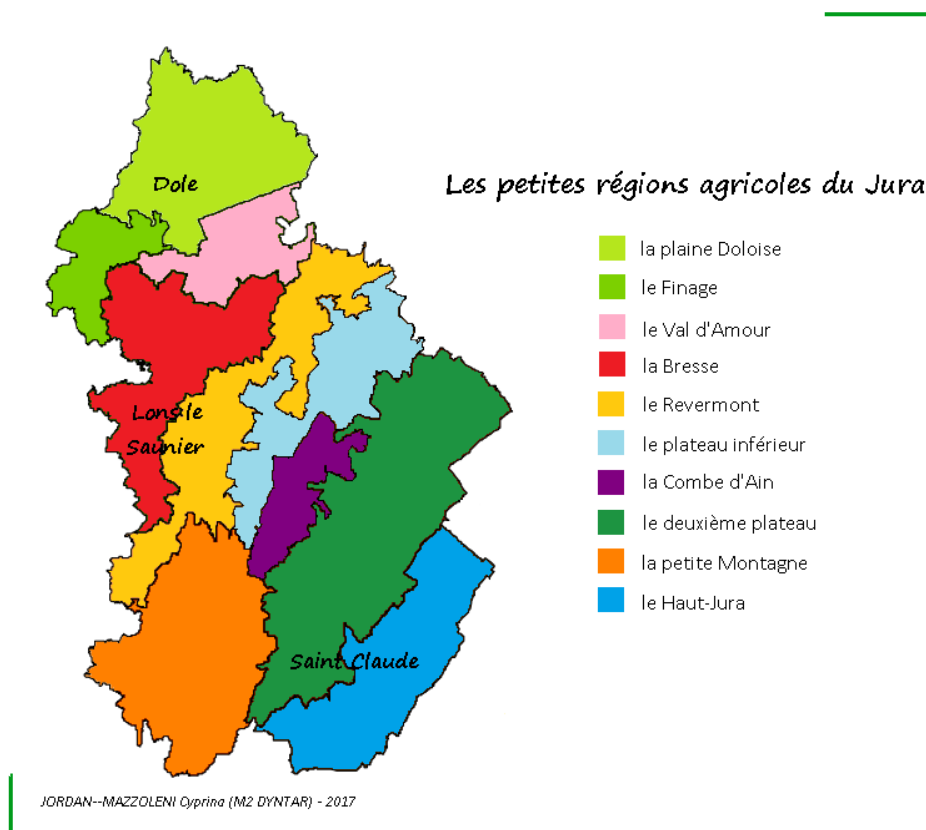
Ce découpage, **déterminé par le relief**, permet d'identifier des territoires de **même vocation agricole principale**.

Ainsi, du Nord au Sud et d'Ouest en Est on trouve : la plaine Doloise, le Finage, le Val d'Amour, la Bresse, le Revermont, le plateau inférieur, la Combe d'Ain, le deuxième plateau, la petite Montagne et le Haut-Jura.

Ce découpage est toujours en vigueur et pertinent, nous l'utilisons dans cette étude.

Trois grandes orientations technico-économiques se dessinent dans le paysage jurassien :

- une zone de **polyculture-élevage** en plaine et en Bresse et de **cultures céréalières** sur la plaine du Finage (*au Nord Ouest*),
- des **vignes** sur l'ensemble du Revermont, le long du premier plateau jurassien (*au centre*),
- l'**élevage laitier** prédomine sur les hauts plateaux et en montagne (*au Sud Est*).



B. LES MUTATIONS DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LE JURA

1. Une diminution de la main d'œuvre familiale

Selon l'INSEE, l'agriculture jurassienne emploie près de **4% des actifs** du département en 2010, ce qui la place dans la moyenne nationale. Cependant, comme ailleurs en France, l'emploi agricole chute et diminue de près d'un quart en l'espace de dix ans.

En 2010 (date du dernier Recensement Agricole), il y a 4 051 chefs exploitants et coexploitants sur le Jura, **soit un cinquième de moins qu'en 2000**. 1 300 d'entre eux sont des doubles actifs ou des retraités, installés sur de petites unités. A l'inverse, 2 750 exploitants travaillent sur de moyennes ou grandes exploitations.

Population agricole active en 2010 (hors saisonniers et ETA-CUMA)

Nombre de personnes	Ensemble des exploitations	Exploitations moyennes ou grandes
Chefs d'exploitations et coexploitants	4 051	2 750
Conjoints non coexploitants actifs sur l'exploitation	866	546
Autres actifs familiaux	710	561
Population agricole familiale	5 627	3 857
Salariés permanents	594	557
Ensemble (hors saisonniers et ETA-CUMA)	6 221	4 414

Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Quantité de travail fourni en 2010

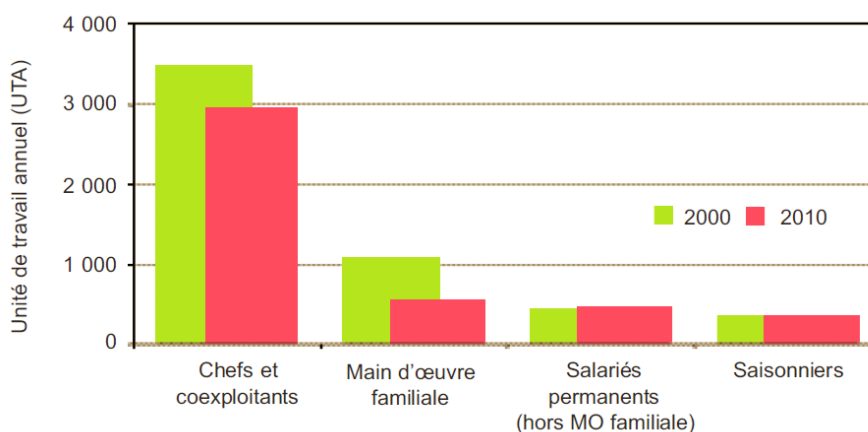
Nombre d'UTA unité de travail annuel [■]	Ensemble des exploitations	Exploitations moyennes ou grandes
Chefs d'exploitations et coexploitants	2 960	2 555
Conjoints non coexploitants	321	254
Autres actifs familiaux	240	215
Population familiale totale	3 521	3 024
Salariés permanents (hors famille)	457	430
Saisonniers	304	277
ETA, CUMA	35	33
Ensemble	4 317	3 764

■ quantité de travail fourni par une personne à temps plein

Source : Agreste - recensement agricole de 2010

82% du travail sur les exploitations est assuré par les exploitants et leur famille. Les membres familiaux sont de moins en moins actifs sur l'exploitation. Leur contribution en temps de travail (UTA) diminue de près de moitié entre 2000 et 2010.

Répartition du travail sur l'exploitation selon le statut



Source : Agreste - recensements de 2000 et 2010

En 2010, 2 170 personnes travaillent sur les exploitations (hors chefs et coexploitants) : 1 576 membres familiaux et 594 salariés permanents. 94% d'entre eux sont employés par des exploitations moyennes ou grandes. La viticulture est le premier secteur pourvoyeur d'emplois salariés permanents de l'agriculture jurassienne.

Le nombre d'actifs agricoles diminue dans le Jura car, comme ailleurs en France, la main d'œuvre familiale décroît. La population salariée maintient quant à elle ses effectifs, voire augmente.

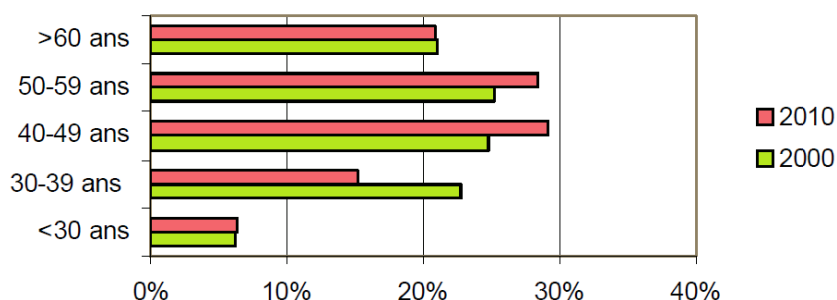
2. Le vieillissement des chefs d'exploitation

La population agricole jurassienne **vieillit**. La part des exploitants de 50 ans et plus passe de 46% en 2000 à 49% en 2010, tandis que les moins de 40 ans, qui représentaient 29% des exploitants en 2000, n'en représentent plus que 22%.

Dans les PRA petite Montagne et Haut-Jura, les jeunes représentent néanmoins plus de 30% des exploitants (rapport DDT de 2013).

Pyramide des âges des exploitants et coexploitants agricoles

évolution entre 2000 et 2010



Source : DDT 39 - 2013

En 2010, près de 2 000 chefs d'exploitation et coexploitants ont plus de 50 ans (dont 1 043 dans des moyennes ou grandes exploitations). Dans son rapport de 2013, la Direction Départementale des Territoires du Jura estime que **pour l'année 2010, 71 exploitations moyennes ou grandes n'ont pas eu de repreneur**, dont 41 sur les PRA Bresse, Revermont et plateaux supérieurs.

Age des chefs d'exploitation et coexploitants au 31/12/2010

Nombre de personnes	Ensemble des exploitations	Exploitations moyennes ou grandes
Moins de 30 ans	256	228
30 à 39 ans	619	520
40 à 49 ans	1 179	959
50 à 59 ans	1 152	838
60 ans et plus	845	205
Ensemble	4 051	2 750

Source : Agreste - recensement agricole de 2010

3. De plus en plus d'installations Hors Cadre Familial (HCF)

De 2000 à 2010, la Chambre d'Agriculture du Jura a comptabilisé **646 installations** de jeunes de 18 à 39 ans sur le département, soit une moyenne de **65 installations aidées par an**.

Sur le graphique, on remarque que depuis 2007, la **proportion d'installations HCF est quasiment équivalente à celle des installations s'effectuant dans le Cadre Familial (CF)**.

Evolution des installations aidées dans le Jura

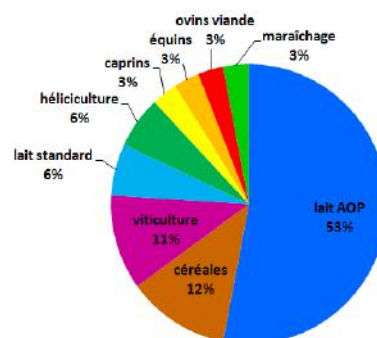


Source : DDT 39 - 2013

Pour l'année 2015, le Point Accueil Installation (PAI) de la Chambre d'Agriculture a recensé **34 installations aidées** dans le Jura.

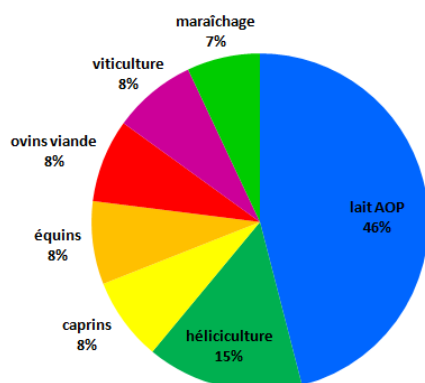
38% des dossiers installation ont été déposés par des jeunes HCF et 21% sont des dossiers d'installation en bio.

34 installations aidées en 2015



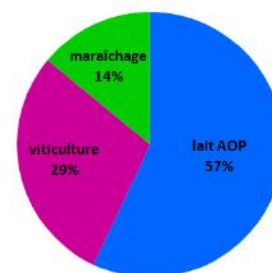
Source : Chambre d'Agriculture du Jura

Choix de production des 13 HCF en 2015



Source : Chambre d'Agriculture du Jura

7 installations en AB en 2015



Source : Chambre d'Agriculture du Jura

Éléments de profil des 34 jeunes installés dans le Jura avec la Chambre en 2015 :

	Femmes		Hommes	
nombre	11		23	
âge moyen	28 ans		25 ans	
	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
études supérieures	7	64%	8	35%
HCF	7	64%	6	26%
production lait	6	55%	14	61%

Les installations non-aidées ne sont pas recensées par la Chambre d'Agriculture.

Selon une étude de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) de 2013, **plus d'un jeune sur cinq (22%) s'installe sans aide dans le Jura.**

Ainsi, 20 à 30 installations non-aidées ont lieu chaque année (DDT 39, rapport de 2013).

L'agriculture et le Jura séduisent.

La moitié du renouvellement des exploitants jurassiens est assurée depuis maintenant une dizaine d'années par des jeunes non issus du milieu agricole.

Ces nouveaux agriculteurs, souvent diplômés du supérieur, ne choisissent pas tous la filière lait à Comté : en 2015, 6 d'entre eux se sont installés dans des productions autres que bovins-lait.

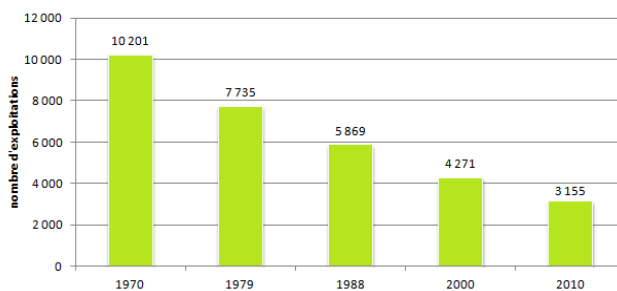
Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Montmorot et son Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) Agriculture Biologique et Diversification attirent de nombreux porteurs de projets ne venant pas tous du département. Certains d'entre eux font le choix de rester dans le Jura après l'obtention de leur diplôme.

C. L'AGRANDISSEMENT DES STRUCTURES AUX DEPENS DES PETITES EXPLOITATIONS

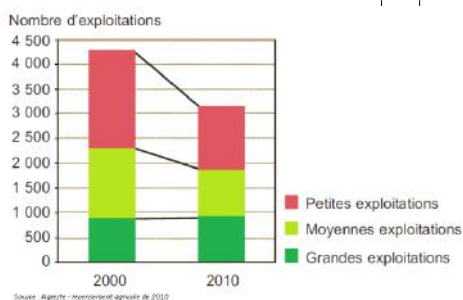
1. Une diminution du nombre d'exploitations

En 2010 dans le Jura sont recensées **3 155 exploitations** agricoles de toutes tailles. Leur nombre a diminué de plus d'un tiers en l'espace de dix ans (- **1 116 exploitations**).

Evolution du nombre d'exploitations dans le Jura



Source : Agreste - rétrospective



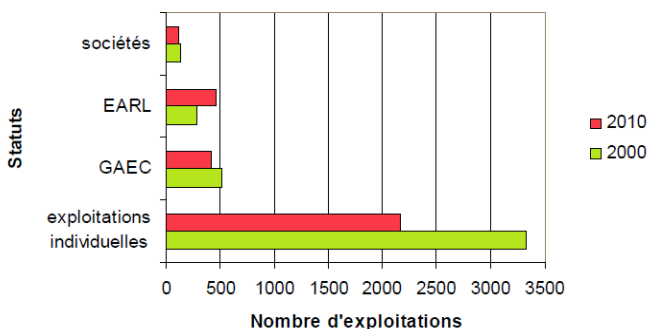
Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Les **petites et moyennes exploitations** sont les plus touchées (un tiers de moins) tandis que le pourcentage des grandes exploitations augmente et passe de 21% en 2000 à 30% en 2010.

Les petites exploitations restent néanmoins majoritaires (40% des exploitations).

1 160 exploitations individuelles ont disparu entre 2000 et 2010. Certaines ont cessé leur activité tandis que d'autres ont évolué sous formes sociétaires type **EARL**, considérées comme plus « vivables » : elles donnent un statut d'exploitant au conjoint et des droits aux prestations du régime de protection sociale pour une exploitation familiale, protègent les biens personnels de l'exploitant et facilitent la transmission.

Evolution du nombre d'exploitations selon le statut



Source : DDT 39 - 2013

GAEC et EARL (876 recensés) représentent 28% des exploitations en 2010, contre seulement 19% en 2000. **Bien que les formes sociétaires progressent, les exploitations individuelles restent nombreuses** (2 165 recensées, soit 69% des exploitations).

50% des moyennes et grandes exploitations sont sous statut individuel.

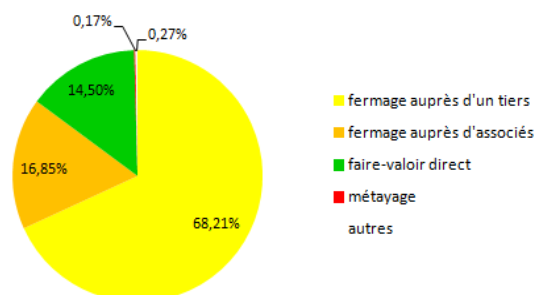
2 500€ : c'est le prix moyen d'un hectare agricole dans le Jura.

Le foncier agricole jurassien a les prix les plus attractifs de la région Franche-Comté.

Dans la plaine Doloise, les terres sont fertiles et facilement mécanisables, leur coût varie entre 3 000 et 3 500€ l'ha.

A l'inverse dans le Haut-Jura, où le sol n'est propice qu'au pâturage extensif, le prix avoisine les 900€ l'ha.

Modes de faire-valoir des exploitations en ha



Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Le fermage est le mode de faire-valoir le plus représenté dans le Jura. Seuls 15% des agriculteurs jurassiens exploitent tout en propriété.

2. L'agrandissement des exploitations va de pair avec l'essor des formes sociétaires

En 2010, la Surface Agricole Utile du Jura est de 208 970 ha, ce qui correspond à **près de la moitié de la surface du département.**

188 346 ha sont répartis entre les 3 155 exploitations jurassiennes.

La SAU moyenne par exploitation était de 44 ha en 2000, elle passe à 60 ha en 2010.

Taille des exploitations en 2010

	Ensemble des exploitations		Exploitations moyennes ou grandes	
	Nombre	Superficie	Nombre	Superficie
moins de 20 ha	1 457	5 669	313	1 847
de 20 à moins de 50 ha	277	9 462	176	6 391
de 50 à moins de 75 ha	320	20 056	296	18 571
de 75 à moins de 100 ha	320	27 931	314	R
de 100 à moins de 150 ha	430	52 320	426	R
de 150 à moins de 200 ha	208	35 526	206	S
de 200 à moins de 300 ha	117	27 730	117	27 730
300 ha et plus	26	9 652	26	9 652
Ensemble	3 155	188 346	1 874	178 597

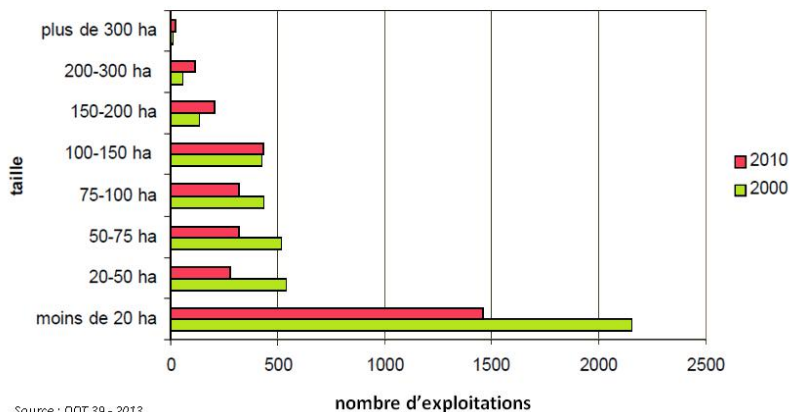
Source : Agreste - recensement agricole de 2010

781 exploitations de plus de 100 ha sont recensées en 2010. A l'inverse, 1 157 petites exploitations font moins de 20 ha.

1 281 petites exploitations utilisent 9 749 ha de la SAU, tandis que 1 874 moyennes ou grandes exploitations (au sens du PBS) occupent 178 597 ha (58 789 ha pour les moyennes et 119 808 ha pour les grandes).

209 exploitations de plus de 150 ha utilisaient 41 585 ha de la SAU en 2000 alors qu'en 2010, 351 exploitent 72 908 ha, soit un **gain de 31 323 ha en l'espace de dix ans.**

Evolution de la taille des exploitations dans le Jura



Source : DDT 39 - 2013

67 230 ha sont détenus par des exploitations individuelles tandis que les GAEC et les EARL se partagent respectivement 67 613 ha et 47 973 ha de la SAU jurassienne.

La place occupée par l'agriculture diffère selon les petites régions agricoles, la SAU représente plus de 50% du territoire dans la plaine du Finage contre moins de 30% dans les montagnes du Jura, où la forêt est très présente. Les secteurs à faible SAU correspondent à des zones géographiques montagneuses.

La SAU se maintient à l'échelle du département mais elle est monopolisée par les grandes exploitations.

La diminution du nombre d'exploitations agricoles s'explique par la perte de petites unités pour l'agrandissement et par le développement de formes sociétaires. La disparition de petites exploitations et d'exploitations à statut individuel impacte l'emploi agricole.

Le nombre de chefs exploitants décroît. La SAU par exploitation et par exploitant quant à elle augmente.

D. UNE AGRICULTURE DE TERROIR QUI TEND A SE DIVERSIFIER

1. Une agriculture dominée par le lait

L'agriculture du Jura repose essentiellement sur des filières de qualité.

Outre ses Appellations d'Origine Contrôlées - Protégées (AOC - AOP) :

- fromagères : Comté, Morbier, Bleu de Gex
- viticoles : Arbois, Château-Chalon, L'Etoile, Côtes du Jura
- de produits viticoles : Crémant, Macvin, Marc du Jura
- de volaille de Bresse, crème et beurre de Bresse

Le Jura bénéficie également de nombreuses Indications Géographiques Protégées (IGP) : porc de Franche-Comté, saucisses de Morteau et de Montbéliard, volaille de l'Ain, vins de Franche Comté.

Sur les 3 155 exploitations du Jura, 877 sont en AOP, 7 sont en IGP.

Signes de qualité en 2010

	Ensemble des exploitations
Certification biologique (yc conversion)	168
AOP - AOC	877
IGP	7
Label rouge	9
Certificat de conformité	271
Autres démarches de qualité	168

Source : Agreste - recensement agricole de 2010

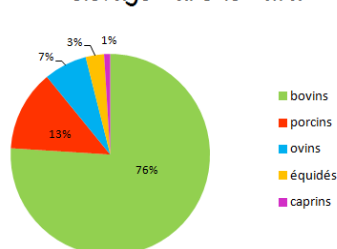
Le Jura est un **département d'élevage**, avec en 2010 pas moins de 2037 exploitations en productions animales. 77% de ces exploitations sont en système bovins-lait. En 2010, la taille moyenne d'une exploitation laitière dans le Jura est de 95 ha.

La production laitière prédomine sur le Jura. 82% du lait est destiné aux AOP fromagères et est directement valorisé par les 64 établissements laitiers de collecte et/ou fabrication présents sur le département, dont 75% sont des fruitières.

Ces dernières ont un rôle prépondérant dans la structuration de la filière.

L'association des éleveurs laitiers jurassiens en « fruitière » depuis le XIII^e siècle témoigne d'un **modèle de coopération paysanne ancré dans l'histoire traditionnelle régionale.**

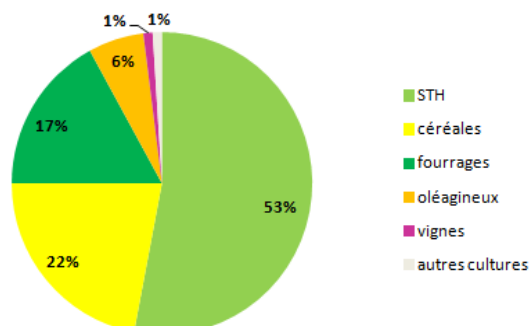
L'élevage dans le Jura



Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Les filières caprine, équine et ovine peinent à se développer et restent marginales face à la **production bovine dominante.**

Représentation des cultures dans la SAU



Source : DDT 39 - 2013

En cohérence avec l'orientation laitière, les surfaces fourragères et celles toujours en herbe (STH) occupent 70% de la SAU du Jura. Les cultures de céréales et d'oléagineux occupent respectivement 22% et 6% de la SAU. En 2010, on recense 401 exploitations de grandes cultures, dont 362 en polyculture-élevage.

Les cultures de diversification **JURA**

Exploitations cultivant	
Fleurs, plantes ornementales	25
Plantes à parfum, aromatiques et med.	19
Cultures permanentes	52
<i>dont vergers</i>	16
<i>dont arbres de Noël</i>	4
Superficie en hectares	
Fleurs, plantes ornementales	4
Plantes à parfum, aromatiques et med.	39
Cultures permanentes	121
<i>dont vergers</i>	21
<i>dont arbres de Noël</i>	5

L'agriculture jurassienne tend à se diversifier. Selon les données Agreste de 2016, on remarque qu'il s'agit majoritairement de **cultures floricoles et fruitières**. En 2010, 8 producteurs de petits fruits sont recensés dans le Jura. **Ces cultures consomment peu de surface. Elles sont faiblement représentées sur le département.**

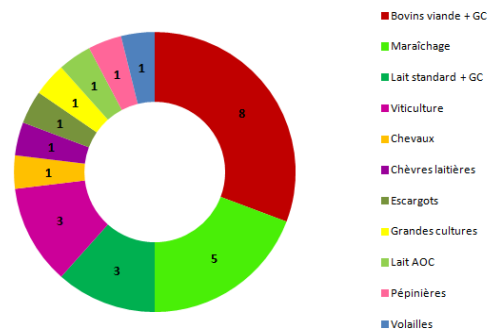
2. Viticulture et maraîchage : essor de deux productions tournées vers le bio

Le Jura est le **premier département bio de Franche-Comté**. En 2012, 39% des exploitations bio régionales sont jurassiennes.

Selon les données de l'Agence Bio, **218 exploitations sont « en bio »** sur le Jura en 2014, ce qui correspond à 7% de l'ensemble des exploitations.

La filière bio se structure et compte 76 transformateurs sur le territoire jurassien (DDT 39, 2013).

26 conversions bio dans le Jura en 2016



Source : Chambre d'Agriculture du Jura

En 2008, les surfaces bio étaient inférieures à 5% de la SAU du département. **En 2014, 12 708 ha sont certifiées AB ou sont en cours de conversion**, soit 7% de la SAU départementale.

Sur la totalité des fermes bio du Jura, un quart est en production de lait à Comté (AOC), un quart est en viticulture, 13% font du maraîchage et 12% en bovins viande.

Le vignoble jurassien s'étend sur environ 80 kilomètres à travers le Revermont et occupe 2 262 ha. Bien que présente **sur moins de 2% de la SAU**, la vigne contribue seule à **23% de la richesse créée par le secteur agricole du département**.

Une exploitation jurassienne sur cinq est spécialisée en viticulture, soit 671 exploitations en 2010. En dix ans, le nombre d'exploitations viticoles a diminué de 15% et leur superficie moyenne est passée de 2,4 à 3,1 ha.

64% des exploitations viticoles sont de petites exploitations. Les grandes exploitations viticoles (soit moins du quart des exploitations viticoles), concentrent l'essentiel du potentiel productif avec 87% des surfaces en vigne (Agreste, 2012).

Le vignoble jurassien est le **premier vignoble bio français**, avec 14% de la surface viticole (soit 322 ha) certifiés AB. 9% des exploitations viticoles bénéficient de la certification Agriculture Biologique (AB) ou sont en cours de conversion, soit plus de 60 producteurs et 4 à 5 nouveaux domaines en conversion par an.

Le maraîchage est une activité agricole plutôt récente dans le Jura. **Les terres et le climat jurassiens ne sont pas particulièrement adaptés** à ce type de culture : 84% du maraîchage se situe en zone de plaine et dans le Revermont.

Le nombre de maraîchers dans le Jura est néanmoins en forte progression depuis quelques années, 31 maraîchers bio ont été recensés en 2014.

L'activité occupe 47 ha de la SAU départementale en 2014, chaque exploitation maraîchère disposant en moyenne de 2 ha.

3. Des agriculteurs en quête de proximité

21% des exploitations pratiquent la commercialisation en circuit court dans le Jura (Agreste 2012).

En effet, **près de 450 exploitations** commercialisent leurs productions directement via les circuits de proximité (hors fruitières fromagères). 76 d'entre elles sont en AB.

Circuits courts et diversification en 2010

	Ensemble des exploitations
Commercialisation en circuits courts	449
Pratique d'une activité de diversification	341
dont hébergement, restauration et loisirs	118
dont transformation de produits agricoles	98

Source : Agreste - recensement agricole de 2010

Dans le Jura, sept exploitations viticoles sur dix vinifient en **cave particulière**. La commercialisation en vente directe est largement privilégiée. Ainsi, 173 exploitants viticulteurs pratiquent la **vente en caveau** et 61% des volumes de vin sont écoulés en vente directe.

Les **51 fruitières** fromagères participent au développement de la vente directe. Environ 10% du tonnage de Comté sont vendus en direct par les fruitières, ce qui représente 21% de leur chiffre d'affaires. Ce mode de commercialisation a permis d'apporter une **plus-value au produit et à la profession**.

De par son orientation à dominante élevage bovin laitier, le Jura a développé la production de viande et sa commercialisation en vente directe, permettant ainsi une **meilleure valorisation de la filière**. 76 exploitations commercialisent de la viande ou de la charcuterie, principalement en Bresse et sur les plateaux.

49 producteurs jurassiens commercialisent en vente directe des produits laitiers comme les yaourts ou les fromages fermiers. 13 d'entre eux sont en AB.

25 exploitations de volailles réalisent de la vente en direct. 7 sont en AOP volaille de Bresse et 3 en bio.

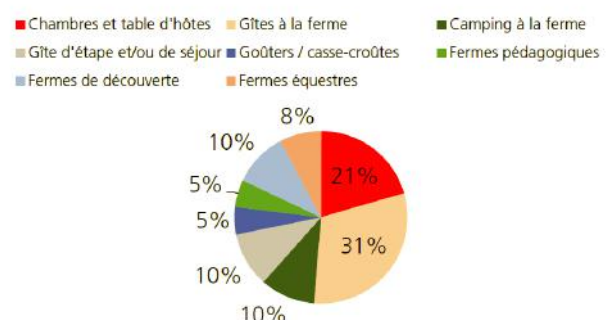
16 Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (**AMAP**) ont été créées ces dernières années dans le Jura.

82% du chiffre d'affaires des maraîchers est obtenu grâce à la vente directe (en AMAP, sur les marchés locaux et via la vente à la ferme).

Les formes de regroupements entre agriculteurs sont fréquentes dans le Jura. Outre les fruitières, la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (**CUMA**) permet un investissement commun pour l'achat de matériel agricole. On dénombre actuellement 87 CUMA sur le territoire jurassien, regroupant 1 600 agriculteurs adhérents.

L'**offre agrotouristique** se développe sur le département à travers les réseaux « Bienvenue à la ferme » et « Accueil Paysan », fédérant respectivement 35 et 17 familles d'exploitants (enquête Comité Départemental du Tourisme 2015).

Prestations proposées par Accueil Paysan



Source : Jura Tourisme - 2015

III – Examen de l'état des lieux

L'état des lieux donne une **vision partielle de l'agriculture** car il ne fait qu'énumérer l'information et souligner les problèmes observés pour chaque thématique abordée.

Il m'a semblé alors nécessaire de **croiser les données**, afin d'évaluer les dynamiques entre elles et ainsi, comprendre le fonctionnement du système agricole jurassien dans ses grandes lignes.

C'est pourquoi j'ai réalisé une **synthèse sous forme d'analyse SWOT** (Strengths - Weaknesses - Opportunities - Threats), AFOM en français (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces).

Ainsi est pris en compte l'ensemble des facteurs internes et externes, influençant de près comme de loin la problématique.

L'information a été recueillie et répartie entre les quatre entrées du tableau. Une lecture transversale du SWOT permet d'en **faire ressortir les enjeux**.

L'objectif est alors de maximiser les potentiels des forces et des opportunités et de minimiser les effets des faiblesses et des menaces.

La matrice SWOT propose ainsi une **analyse prospective de l'agriculture dans le Jura**.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">✓ Une culture de la mutualisation et de la coopération entre agriculteurs✓ Une agriculture riche de signes officiels de qualité✓ La viticulture jurassienne : de petites exploitations au poids économique fort✓ Une agriculture biologique en structuration et un développement des circuits de proximité	<ul style="list-style-type: none">– Un manque de visibilité des initiatives– Des barrières pédoclimatiques– La disparition progressive des petites unités de production– Un manque de diversité des filières agricoles
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">✓ Un territoire attractif pour les porteurs de projet✓ Des actions engagées à renforcer✓ Des consommateurs sensibilisés qui aspirent à une alimentation locale et de qualité	<ul style="list-style-type: none">– Le vieillissement des exploitants agricoles et la problématique du renouvellement– L'agrandissement de structures déjà existantes– Les conséquences de la fin des quotas laitiers

Afin d'affiner ces éléments de diagnostic et de considérer les pistes de réflexion avancées, il m'a alors été demandé de réaliser une **enquête**.

IV – Méthodologie de l'enquête

A. POURQUOI UNE ENQUETE ?

Parce qu'elle permet de **légitimer cette étude**.

Le premier travail effectué fait état de l'existant en se basant uniquement sur des données statistiques issues du dernier Recensement Agricole. Ces données datent de 2010 et n'ont pas été réactualisées depuis. De plus, ce diagnostic plutôt général **ne prend pas en compte les spécificités locales**.

La réalisation d'entretiens auprès des principaux acteurs du monde agricole jurassien doit permettre de justifier et d'approfondir les informations recueillies. La retranscription et l'analyse des témoignages apporteront alors du **concret à l'étude**. L'enquête pourra ainsi rendre compte (ou pas) d'un **décalage entre l'information publiée par les organismes officiels et le discours des acteurs de terrain, entre les outils disponibles pour faciliter l'accès au foncier et les besoins des bénéficiaires**.

L'état des lieux apporte des données de cadrage à l'étude et donc des éléments de réponse à la première question. L'enquête doit quant à elle répondre à l'ensemble de la problématique.

B. PREPARATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN

Il a fallu tout d'abord réaliser un **échantillonnage des personnes à interroger**. Ne disposant pas des coordonnées des personnes utiles pour l'enquête, j'ai pu compter sur l'aide des membres du réseau et ainsi, élaborer un **répertoire**. Le panel d'enquêtés potentiels est assez vaste. L'entretien ne doit pas être « représentatif ». Ainsi, ces personnes n'ont pas uniquement été choisies en fonction de leur statut ou de leur emploi. L'enquête est néanmoins limitée aux seuls contacts d'InPACT.

A été décidé avec mes partenaires de travail de **privilégier les entretiens semi-directifs**. Ce modèle nécessite de préparer des questions relativement ouvertes, afin de pouvoir guider et recentrer le débat sur le sujet d'étude tout en laissant l'enquêté parler librement et ainsi, l'interroger sur des sujets qu'il n'aborderait pas de lui-même.

Ainsi, une grille d'entretien a été élaborée, proposant **deux options** :

- Une première à destination des élus locaux, des techniciens/ salariés/ chargés de mission... en OPA (Organismes Professionnels Agricoles tels que la Chambre d'Agriculture, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural ou appelée plus communément SAFER), des représentants de syndicats agricoles (JA, Confédération Paysanne...), des formateurs en enseignement agricole (CFPPA), des agriculteurs en système conventionnel et aussi des cédants, afin de considérer leurs **avis**, leurs **ressentis**, et d'apprécier leurs **connaissances** mais aussi leurs **rôles** par rapport à la problématique.

Plusieurs questions sont envisagées :

- **Que pensez-vous de l'agriculture alternative dans le Jura ?**
Quel regard portez-vous sur les installations alternatives dans le Jura ?
- **Selon vous, quels sont leurs intérêts pour le territoire ?**
Selon vous, en quoi seraient-elles/ sont-elles souhaitables?
- **Pensez-vous que ces installations sont possibles, sont viables ?**
- **Selon vous, quelles sont les difficultés que rencontrent ces porteurs de projets ?**

- **D'après vous, pourquoi les porteurs de projets ont-ils des difficultés à trouver du foncier ?**
Où trouve t-on des terres agricoles libres dans le Jura ?
- **Comment pourrait-on faciliter l'accès au foncier pour ces porteurs de projets ?**
- **En tant que ..., que faites-vous pour les aider/ que pouvez-vous faire ?**
- **Enfin, quels conseils leur donneriez-vous ?**

A travers ces questionnements, je cherchais à **comprendre leurs visions de l'agriculture alternative, les freins** qu'ils identifient à leur échelle mais aussi ceux rencontrés par les porteurs de projets (d'après leurs avis personnels ou en les ayant rencontrés), **les actions qu'ils mènent ou l'aide qu'ils souhaiteraient apporter, et faire ressortir des pistes d'actions et de possibles solutions** à la problématique de l'accès au foncier.

- Une seconde pour les porteurs de projets et les (nouvellement ou non) installés dans un système alternatif (de par la taille de l'exploitation et/ou la production) dans le Jura, propriétaires et fermiers.
Il est essentiel pour l'étude de **connaitre et comprendre leurs choix de parcours et d'orientation agricole, les difficultés qu'ils pensent rencontrer avant même de débiter et celles qu'ils rencontrent ou qu'ils ont rencontrées lors du montage de leur projet jusqu'à la création d'activité, les solutions trouvées ou envisagées** pour palier au problème d'accès au foncier et **leurs avis quant à la viabilité** de ces agricultures sur le territoire jurassien.

Les questions à poser sont alors :

- **Qu'est ce qui vous amène/ a amené à choisir de vous installer dans cette production ?**
- **Qu'est ce qui vous amène/ a amené à vous installer sur ce territoire ?**
Pourquoi le Jura ?
- **Quel est/ a été votre parcours à l'installation, vos démarches ?**
En quelques mots, pouvez-vous me présenter votre parcours ?
- **Quelles sont les difficultés que vous rencontrez/ avez rencontrées durant votre installation ?**
- **Avez-vous/ avez-vous eu des difficultés à trouver du foncier pour vous lancer ? lesquelles ?**
- **Comment comptez-vous y remédier/ y avez-vous remédié ?**
Quelles solutions envisagez-vous/ avez-vous envisagées ?
- **Qu'est ce qui pourrait selon vous faciliter l'accès au foncier ?**
- **Quels conseils donneriez-vous aux (autres) porteurs de projets ?**

Le témoignage des porteurs de projets et des jeunes installés est essentiel pour **appréhender les difficultés qu'ils rencontrent ou ont rencontrées pour trouver du foncier**. Je me suis intéressée aux installations relativement récentes (sur ces trois dernières années), **des témoins contemporains au contexte présenté dans ma première partie**. Interroger ceux qui ont réussi à s'installer, eux-mêmes anciens porteurs de projets, permet **de tirer des enseignements et des pistes d'actions à reproduire**.

Ainsi, le guide d'entretien (ci-joint en annexe) devait donc me permettre :

- de **recueillir des informations sur chaque structure et individu,**
- **d'appréhender leurs représentations de l'agriculture,**
- de **saisir leur approche de la question foncière,**
- **d'obtenir des informations sur les dispositifs et outils disponibles pour faciliter l'accès au foncier, afin d'évaluer leur efficacité,**
- **de sonder les perspectives avancées.**

C. LA REALISATION DES ENTRETIENS

J'ai volontairement limité l'enquête à **une trentaine d'entretiens**, afin d'éviter une pléthore de données et sachant d'avance qu'il serait difficile de mobiliser des personnes pendant la période estivale qui plus est, en pleine saison des foins.

J'ai privilégié **des entretiens physiques et individuels**.

Le « face à face » permet selon moi d'établir une relation de confiance et une plus grande souplesse d'échange entre l'enquêteur et l'interrogé.

Il avait été envisagé par le groupe de travail que je rencontre les porteurs de projets lors d'**un entretien collectif**. Ce type d'entretien aurait permis de les faire se rencontrer, rassembler leurs idées et de mettre en valeur dans l'étude leurs avis partagés. Néanmoins, il me semblait difficile d'organiser et de conduire un entretien de groupe. Ainsi seuls des entretiens distincts ont été menés.

Les rendez-vous étaient placés en fonction de la disponibilité des enquêtés. Etant à l'initiative de la demande, je me suis déplacée personnellement chez ses personnes ou à leur lieu de travail pour les rencontrer.

Des personnes ont répondu tardivement, une fois l'enquête arrêtée. Certaines de mes demandes sont restées sans réponse. **L'absence de collaboration notamment des porteurs de projets est regrettable car elle restreint la diversité des témoignages**.

Chaque entretien a duré deux heures, un **temps d'échange variable en fonction de l'intérêt de l'enquêté et de son envie de témoigner**.

Toutes les personnes que j'ai rencontrées ont accepté de me répondre sans aucune réticence. Certaines n'ont cependant pas souhaité être enregistrées.

J'ai donc pris des notes, tout en restant active, attentive et à l'écoute de mon interlocuteur.

Mal à l'aise lors des premiers entretiens, j'ai rapidement gagné en assurance et en précision au fil des rencontres.

Chaque témoignage a directement été inscrit sur une grille d'entretien.

Les entretiens n'ont pu être retranscrits dans leur intégralité ce qui, à mon sens, n'affecte en rien la qualité de l'étude.

Pour extraire l'information, j'ai d'abord interprété les résultats **par catégories d'enquêtés**, puis sous la forme d'une **analyse thématique**.

Ainsi durant environ deux mois, j'ai mené 27 entretiens.

Je suis allée à la rencontre de : **quatorze agriculteurs, six élus, trois porteurs de projets, deux représentants d'OPA, un représentant syndical et un enseignant formateur en CFPPA**.

Voici la synthèse de leurs témoignages.

V - Le point de vue des enquêtés

Nota Bene : Plusieurs échanges et rencontres informels m'ont permis de m'entretenir avec les animateurs de l'AFOCG 39, du CIVAM Le Serpolet, de la Confédération Paysanne du Jura, du GAB 39 et de Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté, et de cerner leurs idées. Ces dernières sont intégrées dans l'analyse qui suit.

Les agriculteurs jurassiens observent de nouvelles dynamiques sur le territoire à travers notamment le **développement de l'Agriculture Biologique et des circuits courts**. « *La société pose un nouveau regard sur l'agriculture.* » **La profession reconnaît peu à peu l'efficacité de ces nouveaux modèles agricoles.**

Les agriculteurs jurassiens ont conscience de la pression foncière exercée sur le département par l'agrandissement des exploitations.

Le prix du foncier est attractif, le coût de reprise d'une exploitation en revanche peut être un frein pour un jeune souhaitant s'installer.

Pour faire face, ils conseillent alors aux porteurs de projets de **s'installer sur des terres en location** « *puis d'acquiescer quand l'occasion se présente* ». Certains proposent une activité d'accueil-gîte pour **rentabiliser le bâti**.

« *S'installer, c'est compliqué, surtout pour les Hors Cadre Familial.* » Il est nécessaire de **préparer son installation**, de « *faire un prévisionnel* ».

« *Un autofinancement est nécessaire* » car « *financièrement c'est plus compliqué que pour une installation classique* ».

Les agriculteurs en place pensent que les porteurs de projets veulent **être totalement autonomes**, qu'« *ils ne veulent pas travailler ensemble* ».

Car il s'agit pour eux d'un **projet de vie**, mais celui-ci est souvent « *idéalisé* » : « *Ils n'ont pas conscience des réalités* », « *ils sont trop exigeants* ». « *Ils doivent adapter leur projet* ».

Il est alors nécessaire qu'ils soient **accompagnés, sur le terrain et dans leur démarche**. Les agriculteurs estiment que les techniciens de la SAFER sont « *compétents et opérationnels* » pour les aider dans leur recherche de foncier. Le réseau InPACT a également un rôle à jouer.

Certains agriculteurs aident des jeunes à s'installer. Ils **utilisent leurs contacts, les mettent en relation avec des propriétaires ou des cédants**, partagent leurs expériences et les **conseillent**. Guy BAILLY est **tuteur d'un Espace-Test** apicole. Ainsi, il accompagne Marie-Pierre dans son installation afin que plus tard, elle puisse reprendre son activité.

Des agriculteurs ont laissé une partie de leurs terres à des jeunes souhaitant s'installer.

Mais « *il ne faut pas que ce soit trop facile pour eux, c'est à eux de faire la démarche* ». Il faut être curieux, se renseigner, consulter les annonces.

Les porteurs de projets doivent « *faire leurs preuves* », ils doivent « *se faire connaître* » **pour être acceptés**. Pour cela, ils doivent « *s'impliquer dans la vie locale, associative et syndicale* » : habiter sur le territoire avant de s'y installer, intégrer les réseaux, rencontrer les Organismes Professionnels Agricoles, travailler sur place avec des exploitants locaux.

Ils doivent également **se former** et pour cela, « *la pratique est nécessaire* » : stage PROFOREA, apprentissage, « *formation contre coup de main* »...

Les porteurs de projets **ne veulent pas s'associer** même si cela peut leur procurer des avantages : une mutualisation du matériel, un partage de la charge de travail, l'acquisition de parts sur l'exploitation et donc de foncier. Pour Laurent BAUDOIN, **élevage et maraîchage sont complémentaires d'un point de vue agronomique**. En 2010, il s'est associé avec un maraîcher en recherche de terres. Aujourd'hui ils s'entraident. Un emploi à mi-temps sur les deux activités a même été créé.

Certaines communes agissent en faveur de l'installation, notamment dans le Sud du Revermont. Un **Groupement Foncier Agricole** s'est constitué à l'initiative du maire de Grusse, aidant ainsi Emmanuel KOVARIK à s'installer en maraîchage en 2004. Ces formes de sociétés pourraient se développer dans le Jura.

Ils ne sont **pas tous originaires du Jura** et ont pour autant fait le choix de s'installer sur le département. Ils **ont quitté leur emploi** car ils **souhaitent évoluer dans un meilleur cadre de vie et de travail**.

Selon eux, « *le Jura est un **département vert et attractif*** ».

La majorité des jeunes enquêtés ont effectué un **BPREA** afin de pouvoir bénéficier de la **Dotations Jeunes Agriculteurs**. **Sans toucher les prêts qu'elle octroie, ils n'auraient pu s'installer**.

Les jeunes installés encouragent les porteurs de projets à **suivre des formations afin de devenir plus autonomes**. Ils leur conseillent également de **tester** leur projet et d'**expérimenter** afin de « *se faire la main* ».

Les jeunes enquêtés ont réalisé plusieurs **stages** ou ont **travaillé comme saisonniers** avant de s'installer. Frédéric STRIBY a effectué **une saison complète** sur une exploitation maraîchère en tant que **salarié**, afin de se familiariser avec les techniques de culture, le machinisme agricole et le travail du sol.

Il leur a fallu **moins d'un an pour trouver du foncier par leurs propres moyens**. Il est plus difficile de trouver du foncier lorsqu'on **s'impose un périmètre géographique** mais cette contrainte permet néanmoins de mieux cibler les personnes pouvant aider dans la recherche. Les porteurs de projets doivent **se renseigner**, « *être aux aguets* », « *racoler* ».

Agnès ROYET est allée **démarcher les communes** à proximité de son lieu d'habitation. Un élu, sensible à sa cause, l'a alors contactée et mise en relation avec les propriétaires d'un terrain.

Clara DEPIERRE a **prospecté** uniquement sur le Triangle d'Or. Elle est entrée en contact avec un maraîcher de Poligny à la retraite, qui lui a proposé 20 ares de terrain pour tester son activité permacole. Deux ans plus tard, la commune des Planches près Arbois conclut un **bail** avec elle sur 40 ares, une surface insuffisante pour concrétiser son projet collectif mais qui lui permet néanmoins de se tester sur une plus grande surface.

Certains jeunes ont **bénéficié de l'aide des réseaux**.

En 2015, Frédéric STRIBY a « *déniché* » une ferme et ses terres attenantes sur le site **LEBONCOIN**.

Adrien GIMBERT et Guenièvre RUDOLF ont signé en 2015 une convention **Espace-Test** avec le CIVAM Le Serpolet sur un hectare au Deschaux. Mais les relations avec le propriétaire des terres se sont rapidement dégradées et la convention a été rompue. C'est par personnes interposées que le couple a alors été **informé d'une rétrocession SAFER**.

La **présence d'un bâtiment** sur les terres augmente le coût d'achat. N'ayant pas **anticipé** ces frais supplémentaires, Adrien et Guenièvre ne peuvent financer leur poste d'irrigation.

« *Il est difficile de s'installer sans apport personnel.* »

Agnès ROYET ne peut plus toucher d'aides pour développer son activité maraîchère. Ancienne éleveuse de chèvres, elle occupe un **emploi de bergère à temps partiel afin de financer son projet** d'installation.

Le « bouche à oreille » facilite l'accès au foncier mais aussi le développement de la clientèle.

Frédéric STRIBY a créé une AMAP afin de pérenniser les ventes et fidéliser la clientèle. Il cherche aujourd'hui à s'agrandir, sans succès.

Enfin, le maraîchage peut être soumis à des **contraintes à considérer**.

Agnès ROYET, installée à 800 m d'altitude, cultive sous serre tandis que Clara DEPIERRE ne peut en monter, ces terres étant sur un site protégé.

Il est nécessaire de bien préparer son installation. Pour cela, « *les porteurs de projets doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement dynamique* ». **Les jeunes enquêtés souhaitent apporter leur aide.**

Ils ont conscience de vivre modestement, privilégiant un certain confort de vie.

Les collectivités locales ont conscience de leur **responsabilité dans l'étalement urbain**. Elles cherchent aujourd'hui à réduire leur consommation d'espace en redensifiant le tissu bâti existant.

Les collectivités sont **sensibles à la préservation des espaces naturels et des terres agricoles**. Elles encouragent le **développement d'une agriculture locale de qualité, diversifiée et plus respectueuse de l'environnement**.

Elles observent une augmentation de l'offre et de la demande sur le département. Néanmoins, elles constatent une **diminution du nombre d'exploitants sur leur territoire**. Les terres alors libérées sont abandonnées ou permettent à des exploitations de s'agrandir.

Les collectivités territoriales n'ont pas réellement conscience des difficultés que peuvent rencontrer les porteurs de projets pour s'installer. Selon elles, « *le prix du foncier dans le Jura ne constitue pas un frein à l'installation* ».

Les collectivités locales connaissent leur territoire et ses propriétaires fonciers. Elles sont au courant des ventes. Elles sont en revanche très peu en contact avec les OPA.

Elles considèrent qu'elles ont un **rôle à jouer dans l'économie de la ressource foncière**.

Ces collectivités possèdent des terres exploitables. **Elles cherchent à protéger le foncier agricole et à installer de nouveaux agriculteurs sur leur territoire**.

Les maires des communes de Montmorot et d'Onoz suivent le projet d'Espace-Test Agricole porté par le CFPPA de Montmorot.

Ces collectivités ont toutes déjà accueilli des porteurs de projets. Elles n'ont cependant pas les connaissances techniques et agronomiques nécessaires pour les accompagner. Pour les aider, elles les **mettent alors en relation avec les agriculteurs et les propriétaires locaux**.

La commune de Val-Sonnette a créé un **partenariat** avec un porteur de projet en maraîchage sur des terres communales destinées à la plantation d'un verger de sauvegarde. Le jeune dispose librement du foncier pour cultiver ses légumes en échange de l'entretien du verger, d'actions pédagogiques auprès des habitants et d'une part de la production fruitière. Il peut également compter sur l'aide de l'autre maraîcher de la commune.

Les collectivités **utilisent leurs réseaux et communiquent** sur ces projets d'installation, leur créant ainsi une publicité gratuite.

Elles sont **favorables au développement des circuits courts et des magasins de producteurs**. Elles fournissent aux agriculteurs des emplacements pour tenir leur marché.

Néanmoins, **la demande n'est pas totalement satisfaite**. La taille des paniers doit s'adapter aux consommateurs car de plus en plus de personnes vivent seules. Les collectivités voudraient voir également s'installer des agriculteurs en petits fruits, arbres fruitiers et en fleurs.

Installer des agriculteurs présente plusieurs intérêts :

- un **intérêt économique** : la création d'activités, allant de pair avec la création d'emplois, dynamise les territoires ;
- un **intérêt humain** : la vente de proximité crée du lien social et est un plus pour la vie locale ;
- un **intérêt sanitaire** : les habitants ont accès à une alimentation de saison, locale et de qualité.

Les collectivités locales conseillent aux porteurs de projets de « **s'imprégner du contexte local** » et de « **s'appuyer sur des associations comme InPACT** » dans la recherche de foncier. Elles proposent comme initiative la **réalisation d'un inventaire du petit foncier agricole** disponible.

Ils ne sont **ni originaires du Jura ni issus du milieu agricole**. Ils ont moins de quarante ans. Deux d'entre eux sont **en reconversion professionnelle**. Tous **aspirent à une meilleure qualité de vie** et sont **sensibles aux principes de l'Agriculture Biologique**. Ils souhaitent s'installer en maraîchage, en viticulture ou en Plantes Aromatiques et Médicinales.

Ils ont conscience qu'**il est difficile d'acquérir du foncier**. C'est pourquoi Matthieu envisage de s'installer sur des terres en location.

Définir un périmètre géographique complique la recherche. Pendant un an, Jérôme s'est mis en quête d'un terrain sur Ougney, à proximité de la maison qu'il venait d'acquérir. Matthieu quant à lui prospecte uniquement dans le Sud du Revermont.

Elise a conscience qu'elle a *« eu de la chance »*, elle a hérité de la ferme de ses grands parents à Chisséria. Près de 3 ha lui ont été rétrocédés, exploités jusqu'alors en fermage par un producteur en lait à Comté. **Les terres sont attenantes à l'habitation, ce qui limite les déplacements**.

Bien qu'ils **cherchent à être autonomes**, tous considèrent qu'il est **nécessaire d'être formé avant de s'installer**. Jérôme n'a pas de formation agricole en maraîchage et s'est construit en expérimentant. Cependant, il ressent à présent le besoin de se former pour progresser.

Elise termine un **BPREA** en PAM au CFPPA de Montmorot, *« une mine d'informations »* qui selon elle *« ne suffit pas »*.

Elle a alors effectué plusieurs **stages** dans des exploitations.

Matthieu a un diplôme d'ingénieur agronome. Après une formation viticole à Dijon, il apprend le métier d'ouvrier agricole avec l'**Association Départementale de Formation et de Perfectionnement en Agriculture** du Jura. En parallèle, il a travaillé près d'un an dans des exploitations viticoles jurassiennes grâce à **SOELIS**, une agence d'intérim agricole, afin de **se forger une expérience** mais aussi *« pour s'intégrer et gagner la confiance des locaux »*.

« Tout se fait par le bouche à oreille. » Jérôme, en apportant son aide à la commune, a rencontré le maire qui lui alors a proposé des terres. Ainsi, il conseille aux prochains candidats de **prendre contact avec les anciennes familles du village**, car *« elles possèdent généralement des terres et sont plus réceptives que les agriculteurs »*.

Ces porteurs de projets **ne s'installent pas seuls** : Matthieu et un ami souhaitent **s'associer**, Jérôme et sa compagne construisent leur projet de vie, Elise et son compagnon ont choisi quant à eux de s'installer en **GAEC**.

Ils ne veulent pas travailler avec les OPA.

Ils souhaitent financer leurs projets eux-mêmes.

Jérôme touche le RSA. Il a signé une convention **Espace-Test Agricole** avec Le Serpolet. Bien qu'il juge ne pas être suffisamment accompagné, il est encadré par un **tuteur technique** et aidé gratuitement par l'organisme **COPILOT** dans ses démarches administratives.

Elise bénéficie de la **Dotations Jeunes Agriculteurs**, *« une enveloppe budgétaire en cas de coups durs »*. Elle a alors réalisé son **Plan de Professionnalisation Personnalisé**, ce qui lui a permis de mieux préparer son projet. Mais *« les délais administratifs sont différents des délais de vie »*, le dispositif lui impose de démarrer son activité dans un an.

Les porteurs de projets souhaitent *« favoriser le collectif et les circuits courts »*. Matthieu envisage d'intégrer une **fruitière** vinicole. Avec l'aide de l'association **AFOCG**, Elise souhaite apprendre à gérer son activité. Elle a déjà créé un **partenariat avec des commerçants locaux** et une coopérative. Jérôme n'a pas anticipé la vente de ses premières récoltes, il fournit aujourd'hui le marché d'un ami et un magasin **BIOCOOP**.

Tous sont favorables à la **mutualisation des moyens matériels**.

Enfin selon eux, il faut *« prendre le temps de s'installer »*, *« bien planifier son projet »* et *« accepter d'être aidé »*.

Ces acteurs, bien que différents, ont des points de vue similaires, notamment en ce qui concerne l'installation agricole.

Le Jura est un **département attractif**, il renvoie une **image « nature »** et « **assez ouverte** ». Les enquêtés observent depuis maintenant quelques années une **plus grande diversité des profils de candidats à l'installation et de leurs projets**.

Les Jeunes Agriculteurs affirment que « *plus d'un tiers des exploitations jurassiennes sont dirigées par des **Hors Cadre Familial*** », « *ce qui devient **courant dans le paysage agricole jurassien*** ».

Une « **autre** » agriculture plus **innovante** se développe, qui « *ne se réduit pas à un effet de mode* ».

Dans le Jura, le foncier coûte entre 1 000 et 3 000€ l'ha. « *C'est le **département le moins cher de France*** » affirme la SAFER. Mais le territoire agricole jurassien a été **peu remembered**. La SAFER recense **beaucoup de petits propriétaires qui louent** leurs terres aux agriculteurs. **Peu de surfaces agricoles sont disponibles à la vente sur le département**. Il est alors plus facile pour les porteurs de projets de **s'installer en location**. Ils peuvent également **faire le choix de s'associer** pour améliorer leurs chances de devenir propriétaires.

Les banques soutiennent ces **projets ne nécessitant pas de gros investissements**.

Les exploitations laitières en AOC Comté exercent une forte pression foncière sur le territoire. La filière est attractive, elle « *accapare* » les terres pour maintenir sa performance, ce qui **laisse peu de place aux autres productions**.

De plus, les JA estiment qu'« *à l'horizon 2020, il y aura trois départs pour une installation* ». Ainsi, **faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projets devient un enjeu majeur pour le maintien de l'agriculture dans le Jura**.

Les enquêtés savent que **les porteurs de projets cherchent à être autonomes**. Néanmoins, ils estiment qu'**il est nécessaire de les suivre dans leurs démarches**.

Ils reconnaissent le travail d'InPACT mais considèrent que **les associations manquent de connaissances techniques et de professionnalisme**.

Les OPA sont plus aptes à accompagner ces nouveaux projets : « *Le **Point Accueil Installation** reçoit tous les porteurs de projets* ». La **Dotation Jeunes Agriculteurs** impose aux candidats de suivre une **formation agricole**. Les jeunes bénéficiaires de la DJA travaillent leur projet d'installation en réalisant un **Plan de Professionnalisation Personnalisé**. Ce dispositif **réunit les principaux acteurs du monde agricole** concernés par la thématique. Leurs actions sont distinctes et complémentaires, « *chacun connaît son rôle* ». Les porteurs de projets doivent apprendre à évoluer dans ce réseau.

« *Avoir une formation, c'est le minimum, mais ce n'est pas suffisant. Ce qu'il faut surtout, c'est de l'**expérience*** ». Le projet doit être **abouti et réalisable**. Les enquêtés reprochent aux candidats à l'installation d'avoir « *des **projets trop figés*** », ne prenant pas en compte les réalités locales. Ils conseillent aux jeunes de **travailler avec les agriculteurs sur place**. Les JA leur proposent également d'intégrer le **service de remplacement**, pour « *apprendre le métier tout en étant rémunérés* ». Ainsi, **ils se font connaître de la profession**.

« *Trouver du foncier, c'est un peu une question de **chance**, mais il faut **savoir se mouiller. Le bouche à oreille, c'est ce qui fonctionne le mieux*** ».

Enfin, ils conseillent aux porteurs de projets de **prendre le temps de s'installer** afin que leur activité puisse être « ***viable, vivable et transmissible*** ».

PARTIE 3

*Comment faciliter
l'accès au foncier ?*



Lors des entretiens, différentes pistes ont été proposées en réponse à la problématique. Ces **suggestions transparaissent dans les synthèses** et sont partagées par l'ensemble des enquêtés. J'ai ainsi recensé plusieurs actions **pouvant solutionner le problème de l'accès au foncier**, que je vais tenter de présenter. Cette analyse sera complétée et enrichie par quelques **propositions personnelles**.

1 – Accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de foncier

A. UN MANQUE D'ACCES A L'INFORMATION

Savoir ce que l'on cherche est indispensable, mais il faut savoir où et comment chercher.

Les porteurs de projets préparent leur installation. Ils s'informent et suivent des formations pour améliorer leurs connaissances et ainsi, acquérir des compétences. Certains ont obtenu la capacité professionnelle agricole et ont rencontré, lors de la construction de leur projet, les principaux interlocuteurs professionnels qu'ils seront amenés nécessairement un jour à côtoyer.

De plus en plus de porteurs de projets, non issus du milieu agricole, cherchent à s'installer hors de leur territoire d'origine. Bien que leur **réseau personnel soit limité**, très peu d'entre eux rentrent en contact avec des acteurs institutionnels. **Dans le Jura, seuls quelques-uns se présentent au Point Accueil Installation (PAI) de la Chambre d'Agriculture.**

Les porteurs de projets débutent généralement leur prospection foncière en consultant les **sites internet d'annonces** : Leboncoin, Paru Vendu, Propriétés Rurales (ventes SAFER) et d'autres sites d'annonces immobilières et notariales.

La Chambre d'Agriculture a développé un dispositif qui répertorie et diffuse sur un site Internet les exploitations à transmettre et les projets d'installation. Le **Répertoire Départements-Installations** (ou RDI) informe les porteurs de projets des opportunités d'achat ou de location et les met en relation avec des cédants.

Mais rien n'oblige l'agriculteur à transmettre son exploitation, encore moins à l'annoncer. Ainsi en France, on estime que **seuls 20% des cédants sont inscrits dans le RDI.**

Les transferts de foncier ne sont pas rendus publics. Les porteurs de projets ne **sont pas informés quand des terres se libèrent.** Les transactions s'organisent en interne et se font le plus souvent par interconnaissance, ils en ont conscience.

Pour parvenir à l'information, ils se déplacent **sur le terrain et vont seuls à la rencontre des agriculteurs et des cédants.** Ils espèrent **se faire connaître et ainsi gagner leur confiance**, afin d'appuyer leur candidature ou pour pouvoir **bénéficier du « bouche à oreille ».**

Mais les cédants ont du mal à **transmettre en dehors du cadre familial, à des personnes qu'ils ne connaissent pas.** De plus, les porteurs de projets font face à la **méfiance des agriculteurs** quant à leur projet d'activité, différent du leur, dans des productions qu'ils ne maîtrisent pas et dont ils **doutent de la viabilité.**

L'absence d'ancrage local apparaît comme un obstacle supplémentaire à l'installation des porteurs de projets.

Il semble alors nécessaire d'améliorer la communication sur les exploitations à transmettre et les échanges entre porteurs de projets et cédants. Face à ce constat, des initiatives émergent.

B. CONNAITRE ET SE FAIRE CONNAITRE

1. Solliciter les réseaux alternatifs

Le collectif InPACT Jura, de par ses nombreuses actions menées, est **en contact avec des porteurs de projets, des cédants et différentes organisations professionnelles agricoles.**

Le réseau organise avec l'AFOCG du Doubs une formation intitulée "**De l'Idée au Projet**", qui s'adresse à **toute personne ayant une idée ou un projet d'installation agricole, de reprise ou de création d'activité, et quels que soient son âge, son parcours, son statut et la production envisagée.**

Pendant 17 jours, les porteurs de projets **découvrent l'environnement professionnel agricole.** Ils bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** et sont **aidés dans la construction de leur projet par des professionnels mobilisés.** Ils se **rencontrent et échangent entre eux,** partagent leurs questionnements et leurs idées. Enfin, ils sont **conseillés dans leur recherche du foncier.**

Suivre cette formation est l'occasion pour eux de **s'exercer à communiquer sur leur projet** et à argumenter leurs choix.

À Besançon
à partir de septembre 2017.

Vous avez envie de créer ou de reprendre une activité agricole ?

Le réseau InPACT et l'AFOCG du Doubs vous proposent la formation

DE L'IDÉE AU PROJET
Créer son activité agricole
Qu'il soit classique, diversifié, alternatif ou innovant, tout projet mérite d'être accompagné et étudié

<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire son projet <i>Rédiger un dossier qui précède l'avancement de son projet</i> - Comprendre les différents aspects du métier d'agriculteur <i>Se positionner sur le choix de sa future pratique agricole</i> - Connaitre l'environnement professionnel agricole <i>Maîtriser son futur environnement professionnel</i> - Trouver une exploitation <i>Posséder les éléments nécessaires à l'installation agricole et à la recherche d'une ferme</i> 	<p>Modalités pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation entièrement prise en charge, ouverte à tous • Statut (demandeur d'emploi...) : nous consulter • Participation aux frais : 10 € • 17 journées entre septembre et décembre 2017 • 2 jours par semaine • Lieu de formation : Besançon • Groupe de 6 à 10 personnes • Toutes activités : grandes cultures, bovins, caprins, ovins, chevaux, poules pondeuses, apiculture, maraîchage, petits fruits, accueil, transformation...
---	--

Renseignements :
Isabelle Bernier
03 84 37 28 62 - 06 89 38 86 14
isabelle.bernier@uranadoc.fr
Vendredi - Gratuit
03 84 51 65 83 - 06 18 75 58 07
contact@versja.fr

Formation organisée par l'AFOCG du Doubs

InPACT Jura

CAFÉS-INSTALLATION

L'AFOCG du Doubs et le collectif InPACT vous invitent à poser vos questions aux acteurs de l'installation et à échanger avec d'autres porteurs de projet autour d'un moment convivial

Vous avez un projet agricole ?
Vous vous êtes récemment installé(e) en agriculture ?

<p>Café installation "Accéder au foncier agricole"</p> <p>Le vendredi 16 juin à partir de 19h30</p> <p>INTERVENANTS : Elienne Ablin, directeur Départemental SAFER 25/90 Frédéric Dudoret, fermier Terre de Liens</p> <p>LIEU : Basilic Instant, cantine végétarienne située au 93 rue des Granges à Besançon</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 13 JUIN</p>	<p>Café installation "Vendre sa production localement"</p> <p>Le vendredi 30 juin à partir de 19h30</p> <p>INTERVENANTS : Annick Wambst, CIVAM bio Le Serpolet - Dole Yves André, maraîcher à Grosbois</p> <p>LIEU (voir le plan) : Pépinière des Andiers "Graines de maraîchers" - Chemin de la combe Balland à Chatezeule</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 27 JUIN</p>
---	---

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06-95-53-83-21 ou oguillou@terredeliens.org (Oriane GUILLOU)

REPAS : participation de 6 € à régler sur place à l'ordre de l'AFOCG 25 (repas bio et/ou local fourni par la cantine végétarienne "Basilic Instant")

Organisé par : InPACT, AFOCG, Grand Besançon

La plateforme associative organise régulièrement des **cafés installation** et des **soirées transmission**.

Ces rendez-vous permettent aux futurs cédants et/ ou porteurs de projets de **se rencontrer, d'échanger sur leurs projets, de témoigner de leur expérience.**

Mercredi 3 mai
20h30 à Arhelange (38), Salle de la mairie

Comment et pourquoi transmettre sa ferme ?

Soirée information, échanges, témoignages

Ce qui est possible, ce qui fait obstacle

Les idées pour transmettre sa ferme

Avec le soutien de : InPACT, AFOCG, Grand Besançon

D'autres acteurs agricoles, sensibles à la thématique (agriculteurs, techniciens...), participent à ces échanges et apportent leurs connaissances et leur expertise sur les projets présentés.

Des **partenariats** se créent, **certaines rencontres peuvent se concrétiser par un projet de transmission.**

Afin que ces rencontres soient constructives, les participants doivent être volontaires et accepter le dialogue. Le collectif InPACT joue alors un rôle de médiateur.

➔ **Les réseaux associatifs doivent être considérés parmi les acteurs de l'installation.**

Chaque partenaire d'InPACT dispose ainsi d'informations sur des projets d'installation et sur des fermes à céder.

➔ **Une base de données mutualisée, sous la forme d'un inventaire cartographique par exemple, pourrait être mise en ligne afin d'être accessible à tous, complémentaire au RDI de la Chambre d'Agriculture.**

2. Encourager les expériences de terrain

Nombreux sont les porteurs de projets souhaitant **approfondir leurs connaissances par la pratique avant de s'installer**. Un éventail de dispositifs aide le candidat à **s'initier à l'agriculture**.

- Le service de remplacement

Le porteur de projet peut choisir de **devenir agent de remplacement**. Il travaille alors de manière **temporaire** sur plusieurs exploitations et dans différentes productions. En tant que **salarié agricole**, il assure la continuité des activités.

Intégrer le service de remplacement lui permet de **se familiariser avec le métier d'exploitant**, de **s'insérer dans le milieu professionnel agricole**. Cette **phase d'apprentissage** peut ainsi le **conforter dans son projet** d'installation. Les exploitants locaux apprennent à le connaître, à lui faire confiance et peuvent être amenés à **l'aider dans sa recherche de foncier**.

- Le stage PROFOREA

Le **PRO**gramme de **FOR**mation à la **Reprise d'Exploitation Agricole**, dispensé par le Programme Régional à l'Installation (PRI) de Bourgogne Franche-Comté, est réservé aux candidats Hors Cadre Familial bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs (étendu depuis 2016 aux HCF non éligibles à la DJA mais sous certaines conditions).

Le porteur de projet effectue un **stage professionnel rémunéré** de 4 à 12 mois **sur l'exploitation qu'il est amené à reprendre ou sur laquelle il est susceptible de s'installer en devenant associé**. Il suit une **formation théorique** financée par la région et reçoit un **accompagnement personnalisé** pour son projet. Le stage se concrétise par l'installation du porteur de projet ou par sa réorientation professionnelle.

- L'outil Espace-Test Agricole (ETA)

Il met à la disposition du porteur de projet **un cadre et un statut juridiques** (fonction de **couveuse**), **un accompagnement comptable, technique et personnel** (fonction de **tutorat**) et des moyens de production tels que des terres, du matériel et des bâtiments (fonction de **pépinière**). Il mobilise un grand nombre d'acteurs locaux : des agriculteurs, des associations, des collectivités, des Organisations Professionnelles Agricoles, des organismes de formation... qui participent bénévolement au projet en mutualisant leurs compétences et leurs connaissances. Pendant deux ans, le candidat à l'installation expérimente, teste son activité en grandeur réelle dans un **environnement sécurisé**. Il **évalue la faisabilité technique et économique de son projet avec l'aide et l'appui d'un réseau de tuteurs**.

Le porteur de projet apprend à se responsabiliser, à devenir autonome.

En intégrant le tissu agricole local, **il se fait connaître et devient crédible aux yeux des agriculteurs qui sont alors plus enclins à l'aider** notamment dans sa recherche de foncier.

A l'échéance de la convention, diverses perspectives s'ouvrent au candidat : il peut choisir de s'installer, de reporter son installation pour ajuster son projet ou acquérir davantage d'expérience en devenant par exemple salarié agricole, de se reconverter professionnellement.

Il faut accompagner l'ancrage des porteurs de projets dans le Jura afin d'en faciliter à terme, l'installation. Plus qu'un apprentissage à l'entrepreneuriat, l'espace-test est un outil qui pérennise l'installation agricole.

COOPILOT (Coopérative d'Activité et d'Emploi basée en Franche-Comté) a recensé cinq porteurs de projets agricoles actuellement en test dans le Jura.

➔ **Ce dispositif pourrait se développer sur le département. Un espace-test est d'ailleurs en projet sur le Pays lédonien.**

Bien que des outils soient disponibles pour accompagner dans la recherche de foncier, l'inadéquation entre les exploitations existantes et les projets constitue un point de blocage important pour la concrétisation d'installations sur le territoire.

II – S'adapter à l'offre foncière existante

A. UNE RESSOURCE SOUS PRESSION

Le prix du foncier dans le Jura n'est pas un frein direct à l'installation de porteurs de projets. Selon Frédéric CAUTAIN, Directeur de la SAFER 39, le marché agricole jurassien est « apaisé », seuls quelques cas de révision de prix sont recensés chaque année.

Les porteurs de projets souhaitant acquérir des terres pour s'installer dans le Jura engagent des **investissements relativement faibles** mais réels.

Les porteurs de projets, notamment ceux **en reconversion professionnelle**, disposent généralement **de quelques ressources**. Ce n'est cependant pas le cas de tous. D'autres sont dans l'incapacité d'épargner et doivent alors demander un prêt auprès des banques.

Disposer d'une épargne facilite les possibilités de crédits, **les porteurs de projets s'endettent alors pour plusieurs années**.

Les banques, conscientes qu'une « autre » agriculture s'impose sur le territoire, tentent de s'adapter à ces nouveaux projets mais expriment encore des réticences à l'égard de ceux ne bénéficiant pas de la Dotation Jeunes Agriculteurs. Elles **doutent de leur viabilité**.

Néanmoins, de plus en plus de porteurs de projets s'installent sans les aides dans le Jura. Ils se retrouvent alors à assumer seuls le financement de leur installation.

La pression foncière exercée par la filière AOC Comté, à l'origine de l'agrandissement des structures, et l'augmentation du nombre de départs en retraite chez les chefs exploitants, combinée au manque de renouvellement, influencent l'offre de biens disponibles à la vente et donc son coût.

Les porteurs de projets, en recherche de quelques hectares, ne peuvent mais surtout ne souhaitent pas s'installer sur de grandes structures. **Un décalage s'observe entre l'offre et la demande.**

Les porteurs des projets construisent leur **projet de vie**. Ils recherchent idéalement une **maison et quelques hectares de terres attenants**. Mais les occasions sont rares : **la maison d'habitation est généralement séparée du capital d'exploitation**, occupée par le cédant ou vendue à un particulier. Les terres libérées sont alors souvent absorbées par les exploitations voisines, qui s'agrandissent.

Le prix du foncier en zone constructible est plus élevé. Les propriétaires sont favorables au classement de leurs terres, pouvant ainsi vendre leur bien plus cher. Parmi eux, certains gardent leurs **terres en friches** en attendant de vendre au prix qu'ils exigent.

La transmission des exploitations agricoles est compromise.

L'agriculteur en activité développe et consolide son exploitation afin de rester compétitif. Il espère la **transmettre à un seul candidat et dans son intégralité**, pour rembourser ses investissements et ainsi, financer sa retraite. **Les prix sont souvent peu négociables**, ce qui complique l'installation en propriété de futurs exploitants.

B. LE PARTAGE DU FONCIER

1. Promouvoir le statut de fermier

Le fermage est **financièrement intéressant** pour le porteur de projet ne disposant pas d'un important capital de départ. Le jeune installé peut alors **épargner** et **investir davantage dans son outil de travail**. Le bail conforte et sécurise son installation. Lorsqu'une opportunité d'achat se présente, il peut le rompre sans préavis. De plus, **le fermier est prioritaire en cas de vente des terres**.

La majorité des terres agricoles disponibles sur le département sont accessibles en location. Cependant, **peu de porteurs de projets souhaitent s'installer en fermage dans le Jura**. Ils **craignent les litiges** avec le propriétaire et cherchent à préserver **leur autonomie**. Pour un agriculteur propriétaire proche de la retraite, louer à un porteur de projet est **une façon de pérenniser l'usage agricole de ses terres** et donc de préserver ce qu'il a construit.

➔ **Les organismes professionnels et les partenaires associatifs doivent promouvoir le fermage auprès des futurs installés et œuvrer pour sa reconnaissance en tant que solution légitime à l'installation.**

2. Soutenir l'achat en commun de foncier

Pour acquérir des terres en propriété agricole et éviter l'endettement, un porteur de projet peut s'associer avec des actionnaires pour créer un **Groupe Foncier Agricole (GFA)**.

Le GFA permet **d'élargir l'accès de l'épargne foncière aux non-exploitants**, aux communes par exemple. Ces investisseurs se mobilisent par solidarité pour rassembler l'argent nécessaire à l'achat des terres. Le GFA, en tant que propriétaire, signe un **bail de location** avec le jeune installé. Le porteur de projet peut choisir de rester en fermage ou **racheter peu à peu les parts des autres associés**.

En 2003, le maire de Grusse a eu l'idée de créer un GFA pour redynamiser l'activité agricole sur sa commune, ce qui a permis à Emmanuel KOVARIK de s'installer en maraîchage en 2004.

➔ **Il faut encourager le développement de GFA sur le Jura afin de permettre aux porteurs de projets disposant de faibles ressources de devenir progressivement propriétaires des terres qu'ils exploitent.**

3. Encourager le développement des formes sociétaires

L'installation en association peut permettre à un jeune Hors Cadre Familial **d'accéder à une exploitation et à ses outils de production sans investir considérablement**. Il devient propriétaire en acquérant des parts de la société. Il profite des avantages sociaux et fiscaux que procure le statut de **d'exploitant/coexploitant**.

Le porteur de projet peut choisir de s'associer pour plusieurs raisons:

- **installation collective avec d'autres porteurs de projets afin d'acquérir une plus grande surface en vue de la partager,**
- **mise en commun des terres avec un exploitant pour développer un atelier de diversification ou optimiser la complémentarité des productions,**
- **remplacement d'un associé partant à la retraite pour maintenir le rendement d'activité de l'exploitation.**

L'agriculture de groupe constitue une réelle **opportunité humaine et économique** pour le porteur de projet.

➔ **Face à la raréfaction des petites surfaces foncières, les porteurs de projets doivent s'adapter à l'offre disponible. Les formes sociétaires peuvent favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur le département.**

CONCLUSION

Aujourd'hui, de plus en plus d'agriculteurs prouvent par leur volonté et leurs choix qu'il est **possible de travailler la terre autrement** (sur de plus petites surfaces, de façon plus écologique, pour des produits sains et de saison), **être autonome sur son activité et en vivre décemment**. **La demande croissante des consommateurs favorise le développement de cette agriculture.**

L'accès au foncier constitue le principal frein à l'installation des porteurs de projets cherchant à reproduire ce modèle agricole.

Le travail que j'ai réalisé n'est pas une analyse exhaustive de l'ensemble de la problématique. Je me suis **essentiellement inspirée des idées proposées par les différents enquêtés**, que j'ai ensuite organisées en deux grandes catégories d'actions : **accompagner à la recherche de foncier et faciliter son acquisition**. J'ai ainsi identifié certains blocages et ai proposé des pistes de solutions.

Afin d'améliorer l'accès au foncier, il apparaît essentiel de travailler sur différents axes, notamment **l'implication des élus locaux** ainsi que **la sensibilisation et la coordination des acteurs agricoles**.

Les collectivités locales souhaitent s'investir davantage en faveur de l'installation. Les maires ont une bonne connaissance de leur territoire, ils ont de l'influence et peuvent facilement entrer en contact avec les propriétaires fonciers. Ils peuvent être sollicités comme **informateurs** ou en tant qu'**entremetteurs au service de l'installation**.

Au-delà de la mise en relation entre cédants et candidats à l'installation, un travail en amont et en aval semble nécessaire pour **consolider le rapprochement**. Il consiste à **sensibiliser, ouvrir au débat**, afin de bousculer les représentations et de leur permettre d'évoluer.

Les acteurs de l'installation sont nombreux, ils ne communiquent pas tous entre eux. Certains estiment qu'ils sont seuls à pouvoir agir tandis que d'autres optent pour l'attentisme. Hors, **transmission et installation réussissent lorsque tous ensemble s'investissent**. Une mobilisation solidaire est nécessaire pour **construire une dynamique collective de travail**. Une invitation au dialogue est envoyée à l'ensemble des acteurs souhaitant s'engager pour l'installation, afin que leurs actions s'articulent et gagnent en efficacité.

Organiser des journées à thèmes, des forums peut les rassembler, faciliter les échanges et susciter des vocations auprès des participants.

Cette étude contribue au débat plus qu'il ne le suscite. Mon diagnostic va donc se révéler le support de discussions des différents acteurs jurassiens. Après avoir été en posture de recul en tant qu'apprentie chargée de mission, je réalise à présent un service civique auprès du CIVAM Le Serpolet, membre d'InPACT, pour travailler notamment sur **l'organisation et l'animation d'un atelier sur mon thème d'étude**.

Cette excursion en milieu professionnel m'a permis de rencontrer des personnes passionnées et impliquées dans cette cause, leur savoir constituant selon moi une véritable richesse. Durant mon stage, j'ai été confrontée aux difficultés que rencontrent fréquemment les membres du réseau à savoir une organisation du travail sur différents lieux et à distance (télétravail), une coordination - concertation et communication continue avec les associations... Le métier de chargé de projet m'attire par sa diversité et son implication sur le territoire. Forte de cette expérience, j'envisage de travailler dans le milieu associatif en tant qu'opérationnel.

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	2
<i>Introduction</i>	4
PARTIE 1 : Une mise en contexte nécessaire	5
<i>I – Comment définir la taille d'une exploitation ?</i>	6
<i>II – Le nouveau visage de l'agriculture française</i>	7
A. UNE AGRICULTURE EN RESTRUCTURATION	7
1. Une réorganisation du travail au sein de l'exploitation	7
2. Moins d'exploitations mais de plus grandes	7
B. LE DEVELOPPEMENT DES AGRICULTURES ALTERNATIVES	9
1. Profil des nouveaux agriculteurs	9
2. La diversification agricole, plus qu'un complément d'activité pour l'exploitation	9
3. L'émergence d'un mouvement agricole alternatif en France	11
<i>III – InPACT en quelques mots</i>	12
PARTIE 2 : L'étude, pas à pas	13
<i>I – Genèse de l'étude</i>	14
A. UNE ETUDE PORTEE PAR LE RESEAU InPACT JURA	14
B. APPROPRIATION DE LA MISSION	14
<i>II – Etat des lieux de l'agriculture dans le Jura</i>	15
A. UN PORTRAIT DE L'AGRICULTURE JURASSIENNE	15
B. LES MUTATIONS DE LA POPULATION AGRICOLE DANS LE JURA	16
1. Une diminution de la main d'œuvre familiale	16
2. Le vieillissement des chefs d'exploitation	17
3. De plus en plus d'installations Hors Cadre Familial (HCF)	17
C. L'AGRANDISSEMENT DES STRUCTURES AUX DEPENS DES PETITES EXPLOITATIONS	19
1. Une diminution du nombre d'exploitations	19
2. L'agrandissement des exploitations va de pair avec l'essor des formes sociétaires	20
D. UNE AGRICULTURE DE TERROIR QUI TEND A SE DIVERSIFIER	21
1. Une agriculture dominée par le lait	21
2. Viticulture et maraîchage : essor de deux productions tournées vers le bio	22
3. Des agriculteurs en recherche de proximité	23

<i>III – Examen de l'état des lieux</i>	24
<i>IV – Méthodologie de l'enquête</i>	25
A. POURQUOI UNE ENQUETE ?	25
B. PREPARATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN	25
C. LA REALISATION DES ENTRETIENS	27
<i>v – Le point de vue des enquêtés</i>	27
PARTIE 3 : Comment faciliter l'accès au foncier ?	33
<i>I – Accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de foncier</i>	34
A. UN MANQUE D'ACCES A L'INFORMATION	34
B. CONNAITRE ET SE FAIRE CONNAITRE	35
1. Solliciter les réseaux alternatifs	35
2. Encourager les expériences de terrain	36
<i>II – S'adapter à l'offre foncière existante</i>	37
A. UNE RESSOURCE SOUS PRESSION	37
B. LE PARTAGE DU FONCIER	38
1. Promouvoir le statut de fermier	38
2. Soutenir l'achat en commun de foncier	38
3. Encourager le développement des formes sociétaires	38
<i>Conclusion</i>	39
<i>Table des matières</i>	41
<i>Bibliographie</i>	43
ANNEXES	45

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'ordre de consultation :

- Dossier « Les agricultures alternatives », *Transrural Initiatives*, n° 382, juin 2009
- DELEAGE E. « Les mouvements agricoles alternatifs », *Informations sociales*, volume 164, n°2, pages 44 à 50, 2011
- Site InPACT national : <https://www.agricultures-alternatives.org/>
- Fiche « Premières tendances », Agreste Primeur, n°266, septembre 2011
- Fiche « Un million d'actifs permanents », Agreste Primeur, n°276, janvier 2012
- Fiche « Population agricole, formation et recherche », GraphAgri, 2012
- Fiche « Un agriculteur sur cinq à moins de quarante ans », Agreste Primeur, n°293, novembre 2012
- Etude « La pluriactivité dans l'agriculture française en 2010 », Direction des Etudes des Répertoires et des Statistiques, mai 2012
- Fiche « Diversité du monde agricole », Centre d'Etudes et de Prospective, analyse n° 32, juin 2011
- Fiche « 12% des exploitations développent une activité para-agricole », n°302, juin 2013
- Fiche « Un producteur sur cinq vend en circuit court », Agreste Primeur, n°275, janvier 2012
- Fiche « Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et *tournés vers les circuits courts* », Agreste Primeur, n°284, juin 2012
- Fiche « Une exploitation sur cinq engagée dans une démarche qualité », Agreste Primeur, n°294, décembre 2012
- Site FADEAR (Fédération Associative de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) : <http://www.jeminstallepaysan.org/>
- Site RENETA (REseau National des Espaces-Test Agricoles) : <https://reneta.fr/>
- Diaporama « Etude/action pour la mise en place d'espaces tests agricoles « pluri sites » sur le Pays lédonien », comité d'appui du 09 juin 2017, CFPPA de Montmorot
- Dossier « S'installer, pas si simple », *4 saisons du jardin bio*, hors-série n°13, printemps 2017
- BOURGEOIS C., FAVIER C., FAVARO M., SAINTHILLIER F. « L'accès au foncier agricole en Lozère, état des lieux et perspectives », projet tutoré licence, SupAgro Florac, 2010-2011
- KACHKOUCHE SOUSSI C. « Agir sur le foncier pour une agriculture durable et paysanne », mémoire Master, Université de Poitiers, 2008-2009
- Etude « De la gestion de l'espace à l'accès à la terre, le foncier : une problématique au cœur du développement rural et agricole », synthèse des travaux de la commission Foncier du MRJC, 2008-2010
- Etude « Le foncier, contexte et opportunités pour le développement de l'Agriculture Biologique », ABioDoc, décembre 2013
- « L'accès au foncier, une question toujours d'actualité », lettre du RAD en Limousin, n°36, été 2008

ANNEXES

page 46

Fiche mission

page 47

Bibliographie de l'état des lieux de l'agriculture jurassienne

pages 48 - 49

Les différents modèles de grille d'entretien

page 50

Tableau récapitulatif des personnes enquêtées

page 51

Localisation des lieux de l'enquête



Intitulé de l'action : « Dans le Jura, du foncier aussi pour les petits producteurs en agriculture biologique »

Contexte :

Le réseau InPACT a répondu à l'appel à projet lancé par la fondation Terre de liens. L'action intitulée « Dans le Jura, du foncier aussi pour les petits producteurs en agriculture biologique » soulève la problématique de l'accès au foncier pour des structures qui sortent du cadre classique des installations agricoles sur le territoire jurassien et plus largement franc-comtois.

Pour aborder cette question deux actions ont été proposées :

1/ **réalisation d'une étude** : Analyser la problématique d'accès au foncier pour des porteurs de projets en agriculture alternative et bio. Mettre en avant des éléments de réponses.

2/ Valorisation et diffusion de l'étude, poursuite et élargissement du débat avec l'organisation d'un **colloque** : Comment faire une place à une agriculture de taille modeste, alternative et bio, créatrice d'emploi, dans le Jura ?

Plan de l'étude :

La problématique centrale : **l'accès au foncier**

1/ Dresser un état des lieux :

Historique et évolution de l'agriculture jurassienne

Focus sur les installations alternatives : définition, évolution à l'échelle nationale et locale

2/ Répondre à la problématique soulevée : comment faciliter l'accès au foncier ?

2-1/ Identifier les difficultés

2-1-1/ Point de vue des porteurs de projets :

- quel parcours, leurs besoins ? Les moyens mis en œuvre, les obstacles...

2-1-2/ Interroger tout le paysage actuel de l'accès au foncier :

- les organismes professionnels agricoles
- les propriétaires fonciers
- les élus locaux
- les agriculteurs en place
- les cédants
- etc...

Méthodologie de travail : entretiens ouverts en nombres limités

2-2/ Proposer des solutions

Au travers de l'analyse des entretiens et témoignages aborder des pistes de réponses à la problématique de l'accès au foncier.

Présentation des missions du stage :

En collaboration avec l'équipe bénévole et un salarié de la structure, le stagiaire sera amené à travailler sur les différentes étapes de la réalisation de l'étude :

- ⇒ Etat des lieux. Données de cadrage
- ⇒ Echantillonnage des personnes à enquêter
- ⇒ Elaboration d'une grille d'entretien
- ⇒ Réalisation des entretiens
- ⇒ Traitement des données issues des entretiens
- ⇒ Analyse et rédaction de l'étude
- ⇒ Réfléchir à un support rédactionnel propice à la présentation orale

BIBLIOGRAPHIE DE L'ETAT DES LIEUX

- Fiche « Recensement agricole de 2010, département du Jura », Agreste Franche-Comté
- Dossier « Le Jura Au cœur de l'agriculture jurassienne », DDT 39, édition de 2013
- Fiche « Premières tendances dans le Jura », Agreste Franche-Comté, n° 161, octobre 2011
- Présentations Powerpoint de la Chambre d'Agriculture du Jura, 2015 - 2016
- Dossier « L'installation sans DJA Installation et devenir des agriculteurs sans la Dotation Jeunes Agriculteurs », Agence de Services et de Paiement, 2013
- Fiche « La viticulture dans le Jura », Agreste Franche-Comté, n°178, novembre 2012
- Fiches filières GAB 39, 2015
- Dossier « Le maraîchage biologique dans le Jura », GAB 39, 2013
- Résultats d'enquête agritourisme, Comité Départemental du Tourisme du Jura, août 2015

- Mémento de la statistique agricole de 2016, Agreste Bourgogne Franche-Comté, n°11, décembre 2016
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Memento-de-la-statistique-agricole,835>

- Annuaire de la statistique agricole de 2014, Agreste Franche-Comté, n°196, décembre 2014
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Annuaire-statistique-2014>

- Atlas Bourgogne Franche-Comté, édition de 2016, Agreste Bourgogne Franche-Comté, mars 2016
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Atlas-Bourgogne-Franche-Comte>

ENTRETIEN N°

DATE :

NOM Prénom :

AGRICULTEUR OPA CEDANT SYNDICAT COLLECTIVITE

AUTRES :

ENSEIGNANT FORMATEUR **En quelques mots, comment qualifieriez-vous l'agriculture dans le Jura ?****Qu'est ce pour vous l'« agriculture alternative » ?****Quels sont d'après vous les intérêts et les inconvénients de ces installations ?****Selon vous, quel serait leur intérêt pour le territoire ? En quoi seraient-elles souhaitables ?****Pensez-vous que ces installations sont possibles sur le territoire ?****Selon vous, peuvent-elles être/ sont-elles viables ?****Selon vous, quelles sont les difficultés que rencontrent les porteurs de projet ?****Qu'est ce qui pourrait selon vous faciliter l'accès au foncier pour ces porteurs de projet ?****Qu'est ce qui est déjà fait ?****En tant que ..., que pourriez-vous faire ?****Quels conseils pourriez-vous donner aux porteurs de projet ?**

ENTRETIEN N°
DATE :
NOM Prénom :
INSTALLE(E) DEPUIS/ EN RECHERCHE DE FONCIER DEPUIS :
PRODUCTION :
LIEU/ PERIMETRE DE RECHERCHE :
EST/ SOUHAITE ETRE <input type="checkbox"/> PROPRIETAIRE <input type="checkbox"/> FERMIER

Qu'est ce qui vous amène/ a amené à choisir de vous installer dans cette production ?
Qu'est ce qui vous amène/ a amené à vous installer sur ce territoire ?
Quel est/ a été votre parcours à l'installation, vos démarches ?
Quelles sont les difficultés que vous rencontrez/ avez rencontrées durant votre installation ?
Avez-vous/ avez-vous eu des difficultés à trouver du foncier pour vous lancer ? lesquelles ?
Comment y remédier/ y avez-vous remédié ?
Qu'est ce qui pourrait selon vous faciliter l'accès au foncier ?
Quels conseils donneriez-vous aux porteurs de projets ?
Qu'est ce pour vous l'«agriculture alternative » ?
Pensez-vous que cette agriculture est viable sur le territoire ?

LES PERSONNES ENQUETEES

ELUS LOCAUX

- Président de la Communauté de Communes Jura Nord :
Gérome FASSENET
- Maire de Montmorot, *suit l'étude Espace - Test Agricole* :
André BARBARIN
- Maire d'Onoz, *suit l'étude E.T.A.* :
Jean - Noël RASSAU
- Maire de Romain Vigearde, *a soutenu l'installation de jeunes sur sa commune* : **Nathalie RUDE**
- Maire de La Chailleuse :
Jean - Paul GAULIER
- Maire de Val Sonnette, *a installé un maraîcher sur sa commune* :
Brigitte MONNET

AGRICULTEURS EN PLACE

- jus de pomme, céréales et apiculture *en cours de transmission* :
Guy BAILLY
- lait à Comté AB :
Laurent BAUDOIN
- lait à Comté, *ancien Président JA* :
Régis BOURGEOIS
- chevaux et accueil-gîte, *a aidé à l'installation de jeunes* :
Régine CANNELLE
- maraîchage AB du Jura, *tuteur d'un espace-test* : **Emmanuel KOVARIK**
- maraîchage, *futur cédant* :
Patrick NOBLET
- lait à Comté AB, *a aidé à l'installation de jeunes, recherche associé* :
Bénédicte RIVET
- céréales, *a cédé son exploitation* :
Dominique TYRODE

TECHNICIENS, FORMATEURS et SYNDICATS AGRICOLES

- Conseiller au pôle Installation/Transmission à la Chambre d'Agriculture du Jura :
Michel BAUDOT
- Directeur de la SAFER du Jura :
Frédéric CAUTAIN
- Enseignant au CFPPA de Montmorot, *en charge de l'étude E.T.A.* : **Thierry BLANG**
- Président des JA du Jura :
Nicolas SAIVE

NOUVEAUX INSTALLÉS

- permaculture : **Clara DEPIERRE**
- maraîchage AB et verger :
Frédéric ETHEVENAUX
- héliiculture : **Fabien FOURNIER**
- maraîchage AB : **Adrien GIMBERT et Guenièvre RUDOLF**
- maraîchage AB : **Agnès ROYET**
- maraîchage AB : **Frédéric STRIBY**

PORTEURS DE PROJETS

- viticulture AB, *en recherche de foncier sur Beaufort* : **Mathieu BOURDENET**
- P.A.M. et petits fruits, *accueil-gîte en projet* : **Elise PELLIER**
- maraîchage AB, *en E.T.A. avec Le Serpolet* : **Jérôme SCHMITT**

